# LO PUBLIAIRE



N° 85 Printemps 2007

#### **Editorial**

#### Jacques DEFLEUR

Les indécis...

Heureusement que Lo Publiaïre ne plie pas aux sirènes des Médias...

Il veut rester original, à part du spectacle et des démonstrations qu'ils nous donnent un peu plus chaque jour...

Nous avons déjà droit à d'innombrables sondages, de plus en plus affûtés. Maintenant ils se déchaînent, c'est le candidat qui fait la meilleure ascension ou la meilleurs chute en une semaine...

Et les indécis, que feront-ils devant cette avalanche de chiffres ?...

Aujourd'hui, ils parlent du patrimoine des candidats, leurs achats, leurs ventes, leurs déclarations fiscales. Les turbulences commencent, les planches savonneuses s'avancent, les pièges se posent, et chacun d'eux est obligé de se défendre, ils font confiance en la justice ou au ministère des Finances...

Et les indécis, que vont-ils faire, devant ce tapage médiatique ? Ils sont riches nos candidats, ça nous le savons mais le ver est dans le fruit ; les Médias posent la question, comment sont-ils devenus riches ?

Les candidats ne connaissent pas tout, le 11 septembre n'est qu'un incident, par rapport à l'Irak ?...le nombre de sous-marins nucléaires est top secret, secret défense, puisqu'ils ne le connaissent pas ?...

La différence entre le nucléaire civil et le nucléaire militaire reste floue...

Les promesses fusent : augmentation des salaires, des retraites, du SMIC, baisse des impôts, du travail pour tous, des logements pour tous... Quelle heureuse année 2007 nous est promise...

Et les indécis, que vont-ils faire ? La frontière entre la réalité et le rêve reste floue.

Les rumeurs circulent, fleurissent aux abords du printemps, dans tous les sens, sur tous les sujets, mais Lo Publiaïre ne dira que la vérité... Seul le bon sens et leurs convictions profondes pourront aider à déterminer le choix des indécis...

Et tout de même le talent, le pouvoir de rassemblement de la candidate ou du candidat pèseront dans la balance.

De toute façon, VOTEZ, pour avoir le droit de commenter.

#### Au Sommaire

Editorial	2
La rumeur	3
Une feuille blanche	4
Au revoir Monsieur Carnaval 2007	5
Association Hoka Hey	6
Mots croisés	6
Paroles de viticulteur	7
Aux nouveaux Saint Bauzillois	7
Le domaine de SAUZET	8
Une inconnue bien de chez nous	10
La nature et les enfants	11
Mine de Talents	12
Nouvelles brèves	12
Le mots du président du Publiaïre	14
Un saint homme nous a quitté	15
Poème	15
Arphy, spéléo amateur	16
Ecole omnisport de la Séranne	17
Le centre de loisirs	17
L'O.M.S.C.	17
Actualité santé	18
Les travaux des Conseils	18
Etat civil	26
Agenda -	27
Parlons cette fois du mot « BOUT »	28

Page de couverture **« Pressoir à marc »** Photos Fabien BOUVIE

Reproduction interdite de tout ou partie de texte, sans l'accord écrit de l'auteur, édité dans le journal "Lo Publiaïre Sant Bauzelenc"

### Lo Publiaïre

( Association loi de 1901 ) Rue de la Roubiade 34190 St BAUZILLE DE PUTOIS Journal d'information trimestriel : Agonés, Montoulieu, St Bauzille de Putois

- Président : Jacques DEFLEUR

- Composition : Thierry CELIE

- Rédac. : Signataires des articles

## Prochaine parution N° 86 juillet 2007

Impression : Arceaux 49, 1027 rue de la croix verte, Montpellier

Lo Publiaïre 2 N° 85 printemps 2007

Elle existe encore... Elle se propage aujourd'hui par le câble, par les ondes et bien sûr toujours par le bouche à oreille... Rien ne l'arrête, elle s'amplifie même, alimentée par l'envie de montrer que rien n'échappe à celui qui a vu, entendu ou lu...

Les premiers piégés sont souvent journalistes, les ľattrait poussés par sensationnel, être le premier à le diffuser. Car s'ils se trompent, ils courent le risque d'être ridiculisés par leurs pairs qui ne leur feront aucun surtout cadeau. l'émission des Guignols... En ce moment des élections. les nouvelles courent, courent, II est difficile de connaître leur origine, celui qui les subit a du mal à se disculper, il clame son innocence, même s'il arrive à la prouver, il en restera toujours chose...

Saint Bauzille a été secoué par l'annonce de la mort de quelqu'un de très connu...

Les nombreuses personnes qui lisent la chronique nécrologique du journal de l'Hérault et du Gard, rien n'avait été écrit à ce sujet... Peut-être un homonyme?

La stupeur s'est d'abord installée, puis tout de même un peu de suspicion, suivie d'une demande générale de confirmation de cette triste nouvelle...

Alors, chacun connaissait quelqu'un qui pourrait confirmer ou infirmer...

Il avait été vu à Montpellier. Il venait d'être hospitalisé. Il avait repris le travail. Des nouvelles qui contribuaient à épaissir le mystère. C'est vrai qu'il avait été réellement malade, toutes les hypothèses avaient déjà été échafaudées. Et bien sûr, l'issue fatale pouvait être possible...

Finalement, de source sûre, il est toujours vivant...

Elle court, elle court, sur les couples qui se séparent, une

recherche s'établit, pour qui, pourquoi ? En toute simplicité, d'un plein accord, à l'amiable ?

Le moindre bruit prend une ampleur démesurée et permet toutes les dérives. scénario se dessine, ballotté, remodelé, exacerbant curiosité de ceux qui ne savaient rien, qui allaient tout répéter, en déformant un peu plus la vérité. Alors discerner le vrai de l'invention devient impossible, c'est pour cela que d'une rumeur, il reste toujours quelque chose pas toujours agréable pour celui qui la subit...

Il existe même, des Don Juan, des Casanova qui s'ignorent... Ou d'autres qui ne le sont pas du tout ?

Il n'y a pas de fumée sans feu... Cet adage n'arrange pas les choses...

Jacques DEFLEUR



Je me retrouve devant cette feuille blanche. Je regarde par la fenêtre, St Bauzille s'étale devant mes yeux. Et d'un seul coup, j'éprouve l'envie d'engager une conversation avec vous...

Le printemps est en avance. La nature s'est libérée de l'étreinte du froid sous les éclats du soleil. Les amandiers sont couronnés de fleurs blanches, et les fleurs jaunes du forsythia, premières messagères du printemps éclosent au bout de ses branches. Sur les autres les bourgeons arbres. apparaissent prêts à exploser. Sur le sol des touches de couleurs variées, les tulipes, les narcisses, les crocus, au milieu de l'herbe qui reprend couleur verte... sifflement du vent dans leurs branches ajoute un peu à la nostalgie qui m'envahit, St Bauzille porte bien son nom, la douceur de vivre...

Les montagnes l'entourent, gardiennes cette sérénité, surveillent avec leurs facades ocres et vertes nos activités. Leur présence au-dessus de nos têtes, leur stabilité, nous encourage à rester calmes et sereins. Le fleuve Hérault, qui serpente le long du village, scintille de mille étoiles blanches, dans ces courants tumultueux aux endroits où il prend de la vitesse. Il est là pour nous rappeler qu'il faut toujours se méfier de l'eau qui dort...

Ce contraste permanent de la sobriété des montagnes et de la fougue du fleuve est un enchantement et la preuve que la nature lance toujours des messages à ceux qui veulent bien les entendre.

Aujourd'hui, il manque le chant des oiseaux. Ils disparaissent peu à peu du ciel. Autrefois en se promenant le long d'un sentier, il partait brusquement

une volée de moineaux d'un buisson épineux, il nous faisait sursauter, leur piaillement joyeux et espiègle nous faisait du bien. Comme si nous aussi, nous participions à cet envol vers une destinée mystérieuse.

La départementale partage en deux le village, parallèle au fleuve Hérault. Elle ajoute au paysage, le ronflement des moteurs des nombreux véhicules qui la sillonnent.

Il a fallu ajouter des feux tricolores, des ralentisseurs de vitesse, des panneaux de signalisation, pour calmer les ardeurs des conducteurs. Finalement, seuls le fleuve et la route perturbent le calme de notre village... Le fleuve seulement de temps en temps, car il faut vraiment de fortes pluies pour qu'il déborde. Par contre, la route plus souvent. même dimanche, les montpelliérains qui vont vers l'Aigoual, provoquent quelques bouchons...

L'enrochement des rives a permis de discipliner les eaux, encore que cette année, elles sont venues lécher la piste de danse, alors qu'à Laroque, elles passaient sur la route.

Les ralentisseurs en place et ceux qui sont prévus, permettent et permettront de régler le flot de véhicules, mais des conducteurs qui respectent les signalisations les autres. .NON...

Il existe toujours une minorité agissante, elle perturbe, elle fait réfléchir les pouvoirs publics, pour tenter de les régler, peu de solutions. Alors, il peut s'ajouter d'autres ralentisseurs, d'autres panneaux, qui ennuient surtout les usagers zélés, mais pas les autres.

Cette minorité est confrontée un jour avec un grave problème que leur incivilité n'a pas pu leur éviter, un accident par exemple et alors il rentre enfin dans le rang de la majorité. C'est dommage qu'il ait fallu un malheur pour reprendre le bon chemin...

Revenons au fleuve Hérault malgré son indiscipline, il apporte beaucoup plus de joie. Car aujourd'hui, c'est l'ouverture de la pêche à la truite. Mais un vent fort fait trembler les maisons, ride la surface de l'eau provoquant des vaguelettes qui clapotent à vos pieds. Ce n'est pas un jour à mettre un pêcheur dehors...

Peu d'oiseaux. peu de poissons, alors on accuse, les pesticides, la pollution, les chasseurs, les pêcheurs, les chats, la sauvagine...De 40 millions. nous sommes passés 60 millions à d'habitants, mais le nombre de permis de chasse et de pêche diminue sensiblement chaque année. Par contre l'émission de gaz carbonique, le réchauffement de la terre, démographie galopante peuvent faire réfléchir...

Les joueurs de pétanque, malgré les rafales de vent qui ont balayé les berges de l'Hérault, n'ont pas arrêté leurs activités, le championnat inter-club, la coupe de France, les concours départementaux ont commencé, le 8 et 9 avril pour St Bauzille, le prochain les 26,27, 28 mai.

Les joueurs de cartes sont de moins en moins nombreux, que ce soit le rami ou la belote, les joueurs vieillissent, perdent leurs moyens ou dans le pire des cas disparaissent.

Peu de remplaçants à l'horizon, d'innombrables activités diverses sont présentées aux jeunes, ils se dispersent, et le pire ennemi des sports en plein air ou des loisirs, ce sont la télévision, l'ordinateur, internet, jeux

vidéo. Les instruments qui isolent un peu plus les gens et les empêchent de sortir.

Beaucoup de parents se rencontrent au jardin pour

enfants, profitant du temps que leurs enfants gambadent sur les jeux, ils peuvent engager des conversations entre eux et faire connaissance...

Tout n'est donc pas perdu...

Ça m'a fait plaisir de bavarder un peu avec vous... A plus...

#### Au revoir Monsieur Carnaval 2007



Le temps pluvieux du matin n'a pas découragé les bénévoles des associations qui dès 10 heures se sont activés dans la préparation du Carnaval.

« Duduche », « Pollux », et le « Crocodile » sont sortis de la cave Coopérative où ils étaient entreposés, pour être rafraîchis grâce à l'aide précieuse de Claude CAUSSE qui a mis gentiment son matériel à disposition.

A 15 heures le cortège s'est mis en place :

- Le tube Citroën conduit par Charles SALVI rempli bien vite de jeunes enfants costumés tracte Monsieur CARNAVAL.
- Viennent ensuite le Crocodile poussé par Francis LERMA, suivi de « Duduche, tiré par Guy MOURIER et la pena de Pompignan. Pendant la durée du défilé Gérard

FLOURIAC a distribué les confettis contenus dans une tasse géante. C'est au tour de Michel ISSERT avec POLLUX sur la remorque du tracteur. Fabien BOUVIE ferme la marche avec une remorque pleine de bambins au rythme des percussions d'AD AUGUSTA.

Après avoir fait le tour du village, le cortège et les « carnavaleux » se sont retrouvés sur la Place du Christ. Le Président l'OMSC. Michel ISSERT organise le tempo avec un porte- voix. Après que les enfants aient compté jusqu'à 10, le ballon explosif a éclaté avec une multitude confettis. C'est à ce moment là que les enfants ont lâché les ballons impatiemment tenus.

Enfin, Benoît ROUVIERE et Benjamin REY mettent le feu à Monsieur CARNAVAL qui brûle au son d'un crépitement de pétards.

Après toutes ces émotions, le réconfort : 180 goûters ont été offerts aux enfants par le Foyer Rural, Présidé par Jeannot AGRANIER. La journée s'est clôturée par un bal costumé organisé par le Comité des fêtes.

La journée a été bien remplie malgré le temps incertain ; toutes les grâce à associations participantes, le Foyer Rural qui a offert les goûters et financé la pena de Pompignan, le comité des fêtes pour l'organisation du bal. le sou des Ecoles Laïques, l'OMSC pour la coordination, les services municipaux, la Carnaval a connu un vif succès.

« Tu t'en vas i ieu demòre, Adiu paure Carnaval ; a l'an que ven!»

Michel ISSERT

## Association Hoka Hey



Pratiquez le QI Gong Fansou Navel sera votre intervenante. Elle saura vous écouter et répondre à vos questions.

Elle vous propose, à Saint Bauzille, des cours hebdomadaires et vous attend pour :

- > Réveil énergétique du corps (le mardi)
- > Relaxation - - détente (le mercredi)

Qu'est-ce que le Qi Gong ? (pour ceux qui peut-être ne le définissent pas).

C'est une méthode de soins globale, holistique. Il fait partie du patrimoine de la médecine traditionnelle chinoise. Ce terme désigne des exercices connus pour leur efficacité dans le maintien de la santé et l'action favorable sur diverses pathologies. Le Qi Gong consiste à accomplir des mouvements déterminés dans un corps

relâché, l'esprit détendu ; facile à pratiquer, par tous, à n'importe quel âge avec des mouvements lents, légers, qui favorisent la circulation de l'énergie dans le corps.

Il n'est pas une simple gymnastique mais une synthèse de mouvements, de respiration et de méditation ; il a pour but de régulariser la circulation, stimuler les fonctions des organes, apaiser le mental et débarrasser l'esprit des soucis qui l'entravent.

C'est un ensemble de pratiques d'entretien du corps qui renforcent l'énergie originelle. Pour votre information et surtout pour les personnes intéressées :

Un stage est prévu à Saint Bauzille : le dimanche 20 mai 2007

Une journée nationale de Qi Gong : le dimanche 24 juin à Aix en Provence

L'Association Hoka Hey est à votre écoute : 04 67 73 76 67 ou 06 70 93 96 84

"Il n'y a pas de vrai rétablissement sans changement de perspective, tranquillité du mental, bonheur intérieur." Dr Edouard Bach

Danièle BOUTIER-GIRARD

#### **MOTS CROISES**

Par Christian LECAM

#### **HORIZONTAL**

- 1. Leur point culminant s'élève à 1567 m.
- 2. Végétations envahissantes dans la jungle
- 3. Prénom féminin Deux lettres pour un futur patron
- 4. Repas sacré Dans le fromage
- 5. Heure des repas Reptile lacertilien
- 6. Donc, pas libre
- 7. Eparpillées
- 8. Note Nombreux à Roland Garros

#### VERTICAL

- Il n'est pas contre un bon coup de rouge
- B. Emplumés aquatiques
- C. Inutile Initiales de sinistre mémoire
- D. Supprimées
- E. Enfin dehors! Le chasseur a l'œil dessus
- F. Deux lettres pour un sauveur Petit reptile inoffensif
- G. Utile pour la maîtresse
- H. Immenses territoires africains

(Solution page 27)

La phrase du trimestre : « Les femmes et les médecins savent seuls combien le mensonge est nécessaire et bienfaisant aux hommes. » Anatole France

#### Paroles de viticulteur



Bruno OLIVIER, puisque c'est de lui dont il est question, est viticulteur de père en fils. Son grandpère maternel l'était également.

Peut-on parler d'atavisme paysan dans son cas ? Certainement, car il « soigne » ses vignes avec passion, quel que soit le temps, du lever du jour au coucher du soleil. Toute sa famille participe au dur labeur, mais c'est lui le principal acteur et gestionnaire.

La propriété comprend douze hectares dont quatre hectares de syrah et quatre hectares de grenache noir, le reste en merlot et carignan.

Les plantations se sont échelonnées de 1997 à

2004, entraînant divers travaux d'aménagements tels que palissage, drainage, création de fossés etc....

Cette année la récolte des vendanges sera acheminée vers le nouveau quai viticole de St Bauzille, en cours d'aménagement, via le Groupement de la Voie Domitienne à GIGEAN.

En évoquant l'incontournable crise viticole actuelle Bruno me confie : « Je reste motivé dans un contexte difficile car c'est ma vocation et j'espère des jours

meilleurs » !... Il est vrai aue le vianoble méditerranéen, un des plus grands du monde, a connu bien des crises au cours des siècles et s'en est toujours relevé grâce à l'intelligence et détermination des gens du terroir. Je conclurai simplement pour renforcer propos de Bruno OLIVIER par cette citation de Paul-Émile VICTOR : « La seule chose promise à l'échec est celle qu'on ne tente pas ».

Fabien BOUVIE



## Aux nouveaux Saint Bauzillois : Devinez St BAU-

Ceci s'adresse plus spécialement à celles et ceux nombreux, qui ont choisi de « poser leur valise » à Saint Bauzille de Putois.

Ce choix de vie rural, de proximité et de partage, ils en seront à présent les acteurs ; et, au fil des années ils écriront, poursuivront, et animeront l'histoire locale.

Afin qu'ils se nourrissent de ce qu'était le "St Bau...d'avant " nous proposons à ces "néohabitants" de faire un voyage dans le temps et de découvrir le très documenté ouvrage de Daniel & Pierre AUBIN : « MEMOIRE et IMAGES d'un VILLAGE de l'HERAULT » . Y sont traités, après un long travail de recherches couvrant plusieurs années, dans l'ordre :

- > Léo Mallet et ses racines St Bauzilloises -
- > Les "drailles", les orpailleurs -
- > Du nom de Saint Bauzille de Putois -
- > La vie au Village -
- > Ses industries : filatures,

distilleries, usines à chaux > Les Histoires : de l'église,
du pont suspendu, du temple,
du château, des grottes des
Demoiselles ... etc... etc...
BIENVENUE chez NOUS-

BIENVENUE chez NOUS-BIENVENUE Chez VOUS!!!

Danièle BOUTIER - GIRARD

P.S. : L'ouvrage, cité cidessus, ne sera plus réédité ... quelques exemplaires sont encore à disposition.



Au début du siècle dernier, la propriétaire du domaine était Mme la Comtesse de RODEZ Marquise de MAULEON et Théophile DOUMERGUE son régisseur de 1919 à 1952.

Celui-ci avait connu les grandes bergeries équipées chevrons placés verticalement et perforés tous les 50 cm environ afin d'y fixer des « canis » pour les vers à soie. En évaluant la surface du bâtiment et le nombre de claies il en déduisît que les 30 ha de SAUZET étaient plantés de mûriers. Cette activité était en plein essor dans ces années là mais l'on sait bien ce qu'il en devînt par la suite...

Les bergeries aux voûtes romanes possédaient des cheminées aux quatre angles afin de réchauffer le bâtiment pour conserver au mieux les vers à soie. Au mois de mai, lorsque les mûriers mettent leurs larges et abondantes feuilles vertes on envoyait le troupeau paître paisiblement dans les champs afin de

libérer les locaux pour les précieuses larves. Le soir venu, le berger aidé de son chien accompagnait les brebis à la grotte de l'Abbé PIALAT située à une petite demi-heure de marche du domaine. Cette grotte d'une superficie de six cents mètres carrés environ et hauteur de voûte d'une avoisinant les six mètres dans sa partie la plus haute est en outre dotée vers le fond d'une cheminée naturelle servant d'aération au troupeau. Elle a été par la suite sécurisée de l'extérieur au moyen d'un muret de pierres maçonnées chapeauté d'une métallique.

Une plaque commémorative fut taillée et scellée par Mr RIGAUD Louis en présence de Mr et Mme Hugues de Rodez et Mr François DOUMERGUE, indiquant qu'elle avait abrité l'Abbé PIALAT sous la Terreur.

A partir de 1953 c'est Pierre DOUMERGUE qui devient régisseur à son tour jusqu'en 1976. En 1939 en considération de la mobilisation et par ordre préfectoral, les usines ont été fermées le temps des vendanges et les personnels « invités » à rentrer une récolte de surcroît abondante cette année là...

La concurrence drastique du nylon ayant asséné un coup fatal à l'industrie du ver à soie les trente hectares de mûriers furent par conséquent La arrachés. viticulture heureusement connaissait un nouvel essor, les vins légers du Languedoc Roussillon additionnés aux vins plus alcoolisés d'Algérie permettaient aux vignerons d'écouler le fruit de leur travail.

Dans ce nouveau contexte économique le domaine connut sa première plantation viticole à partir d'un seul cépage : l'aramon, réputé pour ses grosses grappes gorgées de jus et dont chaque cep remplissait un seau.

Le domaine possédait sa cave

privée composée de foudres en bois jusqu'en 1929 et par la suite de cuves en béton armé avec pompe et pressoir actionnés au moyen d'un moteur thermique (le progrès suivait). Sa capacité totale était de trois mille hectolitres; ce qui n'était pas négligeable.

A l'origine les labours et les vendanges s'effectuaient au moyen de quatre chevaux par alternance. C'est Hugues de RODEZ qui prit la suite de la marquise de MAULEON. Ce dernier était de plus le premier magistrat de la commune et administrateur de la Grotte des Demoiselles. Jacques de RODEZ, son fils, que bon nombre de Saint Bauzillois ont connu, fut propriétaire du domaine de 1953 jusqu'à son décès dans les années 1990. François DOUMERGUE, le frère de Pierre, a toujours travaillé au domaine depuis sa plus tendre enfance et ce jusqu'en 1959 ou il devint gérant de la cave coopérative de Ganges jusqu'en 1985 date à laquelle il fit valoir ses droits à la retraite.

Les vignes seront par la suite arrachées en 1980 après avoir été quelque peu délaissées durant plusieurs années.

Depuis le mois de septembre 1995 Mr MASSOL François est devenu le nouveau propriétaire des lieux. Un coup de cœur pour cet homme originaire de l'Aveyron et dont l'esprit d'entreprise l'a amené à créer une société de commerce international entre l'Europe et l'Asie, la Chine entre-autres.

Son tempérament créatif l'a incité à reconstruire ce domaine à l'abandon depuis des années où la nature avait en partie repris le dessus notamment dans l'ancienne bergerie où un bel arbre avait grandi à l'insu des regards.

Les premiers travaux ont consisté à réhabiliter les



bâtiments d'habitation.

Les antécédents de SAUZET en tant que domaine viticole, son ancienne cave, l'amour du vin et de la terre ont incité François à relever ce challenge dans un contexte plutôt morose il est vrai !...

Sur les dix cuves de deux cents hectolitres quatre ont été conservées, réaménagées volumes inférieurs hectolitres (cinquante en moyenne) et rééquipées afin correspondre aux de nouvelles exigences de vinification. Sur les vingt nouvelles cuves, quinze sont en béton, préférable à l'inox pour la qualité de la vinification des vins rouges. Certains cépages toutefois élevés en barriques et en foudres de chêne pour arrondir, assouplir et renforcer le potentiel de garde du vin. Dès 1999, François obtient son premier bail à ferme concernant deux hectares de cépages traditionnels (carignan, cinsault) dans l'objectif d'acquérir le statut de viticulteur. Entre 2000 et 2005 celui-ci a pu de ce fait compléter son vignoble par des plantations de cépages améliorateurs syrha, grenache, cabernet franc, cabernet sauvignon, mourvèdre, viognier, grenache blanc, merlot, le tout

sur sept hectares environ.

Une vinification test a été réalisée en 2005 sur de (2000 petites quantités bouteilles), essai satisfaisant encourageant pour le propriétaire. En 2006 nouveau test effectué bien entendu le concours cenologue: résultats probants sur 15000 bouteilles, un tiers en rosé, deux tiers en rouge. Elles seront disponibles au début de l'été 2007 du magnifique l'intérieur caveau de vente aux voûtes gothiques construit en pierres



apparentes, actuellement en cours de réhabilitation.

La cave, quant à elle, jouxte le domaine à côté de l'emblématique tour personnalisant SAUZET en haut de laquelle se trouvait autrefois le traditionnel pigeonnier.

J'ai pu mesurer l'énorme chantier en cours.

Sur la toiture de cet imposant bâtiment à usage de chai, quatre vingt mètres carré de panneaux photovoltaïques ont été fixés côté sud par une entreprise spécialisée. L'électricité produite sera ensuite réinjectée dans le réseau EDF. Cette opération a été réalisée dans le cadre des énergies renouvelables subventionnées par la Région.

De plus, vingt mètres carrés de panneaux solaires thermiques permettront de chauffer l'eau de la cave indispensable au nettoyage du matériel et au chauffage du vin, dans certaines circonstances de vinification.

Derrière la cave existante, une excavation conséquente a été réalisée pour construire le chai d'élevage des vins en barrique et des bouteilles. Ce chai enterré garantit les meilleures conditions d'élevage et de conservation du précieux nectar.

A la question : « qu'avez vous envisagé pour écouler votre production ? » François MASSOL a répondu : « compte-tenu de mon activité internationale, une partie serait de ce fait

exportée. une autre présentée dans les différents salons spécialisés, sans occulter la vitrine locale représentée par le caveau de SAUZET dont l'inauguration devrait avoir lieu durant ľété. »

Pour conclure, gageons que cette « renaissance » du domaine de SAUZET se manifeste sous les meilleurs auspices de BACCHUS et DYONISOS afin qu'un jour jaillisse des barriques de l'unique cave Saint Bauzilloise l'élixir de la renommée!...

Je remercie pour leur aimable participation M. François DOUMERGUE, Maria et François MASSOL.

## Une inconnue bien de chez nous

Isabelle NOUVELON



Alors, elle est venue ?... Tiens, je vais voir si elle est venue...

Oh, elle est venue pendant la nuit, elle a passé à Laroque vers une heure du matin ...

Mais quelle est cette inconnue dont les gens d'ici semblent attendre, craindre ou annoncer la venue ? On perçoit dans leur voix comme un lien affectif avec celle dont ils taisent le nom. Comme s'ils la connaissaient bien et

d'ailleurs, quand ils en parlent, les gens d'ici se comprennent. Plus rarement, vous entendrez parler de lui, savoir aussi...s'il est venu.

Cela se complique parce que... quand les gens d'ici parlent d'elle, ils devraient parler de lui !!! En effet, elle c'est La Rivière (avec des majuscules !!!) et cette rivière... c'est l'Hérault (en occitan, Hérault, sans article, comme le prénom ou le nom

de famille de quelqu'un) et l'Hérault est un fleuve puisqu'il se jette dans la mer!

Pourtant ici, tout le monde va à la rivière, se baigne dans la rivière et maudit les canoës qui l'envahissent chaque été. Comme s'il y avait quelque chose de féminin dans cette eau qui passe.

Et quand les gens d'ici parlent de lui, il s'agit de l'Alzon, un petitou!

La Rivière, tout le monde s'inquiète de son niveau. Quand elle vient, c'est-à-dire quand elle est en crue, c'est comme une fierté devant tant de force. Quand elle est basse « hors saison », c'est comme une inquiétude pour une malade.

Si les gens d'ici aiment leur Rivière, elle a aussi séduit des personnes qui se sont installées ici un peu pour elle, dont deux artistes peintres dont je vous ai raconté la rencontre dans le Publiaïre.

Et si j'écris ces lignes aujourd'hui à Saint Bauzille, c'est aussi un peu grâce à elle.

## La nature et les enfants en fête cet été à Saint Bauzille de Putois.

Depuis plus d'une année, les clubs CPN (Connaître et Protéger la Nature) des blaireaux de la garrigue de Brissac et des marcassins de Combaillaux avec l'association Gard nature s'activent pour quatre jours de fêtes et de rencontres où tous les clubs CPN sont invités à se retrouver-il y a près de 400 clubs en France.

Du jeudi 23 au dimanche 26 août 2007 près de 500 enfants et accompagnants sont attendus de France, de Belgique, d'Espagne, Roumanie, d'Afrique pour quatre jours de rencontres. d'échanges d'expérience et de découverte des richesses de la nature de notre pays méditerranéen. De nombreux spécialistes seront présents pour animer soirées et sorties nature. Ces rencontres ont lieu tous les deux ans depuis 1972. Après dix rencontres au nord de la Loire et une en Haute-Garonne, ce seront les premières qui se dérouleront dans le sud méditerranéen. Ce sont « les berges de l'Hérault » à Saint Bauzille de Putois qui accueilleront les fêtes. Le programme est déjà bien établi. Les jeudi et vendredi. une foule d'animations se préparent sur place ou en sorties pour leur faire découvrir la région, des discussions, des échanges entre les différents clubs. Le samedi après midi 25 août sera une grande fête de la nature ouverte à tous pour découvrir les CPN de France et de Navarre, leurs stands, ainsi que les rencontrer d'autres exposants, profiter des animations, des débats, visiter les expositions. Le dimanche matin, un chantier nature commun entrepris par l'ensemble des participants clôturera ces rencontres.

Les clubs cpn, de quoi s'agit-il? C'est avec le journal de la Hulotte que toute l'affaire CPN a commencé en 1972. Un jeune instituteur des Ardennes édite un journal sur la nature pour les enfants de son école. L'aventure de la Hulotte commence, c'est le journal le plus lu dans les terriers. Quelques mois plus tard. des centaines d'abonnements affluent. Puis l'auteur de la Hulotte Pierre Déom crée les premiers clubs nature, les clubs CPN pour que les petits et grands curieux de nature puissent agir chez eux, dans leurs villages pour connaître et protéger la nature, une sorte d'école buissonnière, l'école des bartas... Depuis des clubs CPN réunissant des enfants passionnés de nature fleurissent dans les villages et les villes.

Un appel à bénévoles

Une telle organisation demande un gros travail de la part des clubs CPN et des associations qui mettent en œuvre le projet. Que ce soit pour l'installation, l'animation, la sécurité. repas, l'accompagnement, les discussions, les fêtes. le chantier. le travail ne manquera pas : de nombreux bénévoles sont indispensables à la réussite de la fête.

Ces Rencontres Internationales sont un projet de taille qui pour la première fois aura lieu dans les garrigues et qui a déjà reçu le soutien de différents partenaires : en premier lieu la municipalité de Saint Bauzille de Putois qui accueille la fête, celle de Brissac dans laquelle aura lieu un chantier, le conseil général et le conseil



régional, les communautés des communes des Cévennes Gangeoises et Suménoises et du Pic Saint Loup ainsi que l'Etat.

Si vous voulez en savoir plus ou vous inscrire pour contribuer aux rencontres CPN, visitez le site internet qui sera régulièrement mis à jour www.cpn2007.org ou contactez l'association Goupil Connexion à Brissac 06 08 69 22 26. A bientôt.

Marie-Pierre PUECH



## Mine de Talents ...

Un jour, lors d'un rendez-vous à l'ANPE du Vigan, une conseillère me demande : « Vous connaissez Mine de Talents ? » Et non, je ne connaissais pas. Et ce fut l'amorce d'une rencontre formidable.

Mine de Talents c'est une coopérative d'activité et d'emploi ®...

Je vais vous en dire plus :

Mine de Talents propose à tous ceux qui ont un projet de création d'activité (« tiens, si je me mettais à mon compte ? ») un statut d'entrepreneur salarié en CDI avec « un hébergement juridique, comptable et fiscal de l'activité économique, un accompagnement

individualisé et collectif dans une démarche d'apprentissage par l'action, une dynamique de réseau coopérative ».

Concrètement. vous êtes artiste. informaticien. esthéticienne et vous souhaitez créer votre propre emploi : vous prenez contact avec Mine de Talents lors d'une réunion d'information collective Sylvie οù CATELAN, gérante de la CAE, vous précise ce qu'est exactement une CAE (par rapport à une couveuse d'entreprises par exemple), comment votre chiffre d'affaire pourra être transformé en salaire si vous devenez entrepreneur salarié (vous débuter par un pouvez contrat de travail de 3 heures par mois au début de votre

activité) etc.

Ensuite vous pouvez signer une convention avec Mine de Talents si la structure et l'esprit de la coopérative vous conviennent. Cela vous permet d'avoir une assurance responsabilité civile professionnelle, de profiter du numéro SIRET de la coopérative et, si besoin est, de sa carte de commerçant ambulant pour vendre vos produits sur les marchés. Cela vous permet surtout d'être accompagné, de bénéficier d'un réseau de personnes qui se sont lancées « comme vous » et de séances de formation.

Dès que votre activité vous rapporte de l'argent, vous pouvez signer un contrat de travail avec Mine de Talents.

- « Faire partie de la coopérative permet de :
- Tester la faisabilité de votre activité, sa viabilité, la développer et la pérenniser,
- Apprendre le métier d'entrepreneur en l'exerçant tout en consolidant les bases de son propre emploi,
- Développer votre activité sans perdre vos droits sociaux et adapter vos revenus et ses charges dans la durée,
- Construire votre revenu en combinant plusieurs activités,
- Bénéficier d'un effet réseau, de collaborations professionnelles souples au sein d'une même entreprise (sous-traitances réciproques, échanges d'informations et de pratiques)

 Devenir un acteur du développement économique de votre territoire »

Etre entrepreneur salarié. c'est être entrepreneur et salarié, autonome dans son activité professionnelle intégré à un réseau. entreprendre et apprendre en suivant les formations proposées, donner et recevoir au sein de la coopérative.

Mine de talents fait partie du réseau de coopératives Coopérer pour entreprendre ». Le but de ces coopératives est de promouvoir le développement local le maintien d'activités et l'émergence de nouveaux métiers et de favoriser le vouloir, le pouvoir travailler autrement » (Nabil M'RAD, président de Coopérer pour entreprendre). Elles proposent un projet original où les réussites individuelles font la réussite collective, et où la réussite collective favorise les réussites individuelles. Pour les membres de « Coopérer entreprendre pour l'entreprise est un vrai projet collectif où les mots entraide. convivialité, épanouissement veulent dire quelque chose ». Je vous assure que ça fait du bien!!!

Pour plus d'informations vous pouvez vous connecter à www.minedetalents.com, site d'où sont extraits les paragraphes entre guillemets de cet article.

Isabelle NOUVELON

## Nouvelles brèves

Jacques DEFLEUR

#### St Bauzille en chantier :

Sur le plo de la Plantade, le lotissement des Aramons est terminé. Le Cabernet, les Vignes, le Jardin du Clos sont en cours de réalisation, environ 70 villas...

**Rue de l'Agantic :** de nombreuses maisons sont en cours de rénovation.

Grand rue : **Le Boucher Charcutier Traiteur** Chez
LUDO, Jean Charles RICOME

a rénové son magasin et son laboratoire, agrandis avec une nouvelle disposition, un nouvel éclairage. Tout est prêt pour vous recevoir dans ses nouveaux locaux modernes. Dans l'enceinte de l'ancienne filature, 6 appartements se

construisent

Chemin Neuf : Un mécanicien, un boulanger, une épicerie et bientôt une pharmacie, ce sera vraiment un centre commercial. Un peu plus loin que la rue de Virac, un grand terrain est en préparation pour recevoir 17 villas, le lotissement Les Amandiers...

----

Un recensement est en cours, il sera connu en 2008. Mais nous pouvons déjà dire qu'il prend beaucoup de retard. Quand tous ces travaux seront terminés, St Bauzille comptera peut-être 1500 habitants...

Les vœux du Maire le 17 janvier 2007, les forces vives du village et de nombreux invités se retrouvèrent devant Maire et son conseil municipal. Après son discours commentant les travaux effectués pendant l'année et une projection sur l'avenir, après le discours du conseiller général qui décrivait à son tour sa participation effective aux travaux cités et que son aide se renforcerait dans l'avenir, chacun leva son verre à cette année 2007...

#### Un après-midi au Foyer Rural le vendredi 26 janvier 2007 :

Une centaine de personnes ont pris place dans la salle du Foyer Rural pour écouter un chanteur ressemblant à Serge LAMA. Il a chanté des chansons de Serge LAMA, mais aussi de Jo DASSIN et Edith PIAF... Chansons émouvantes reprisent en chœur par le public.

Une galette des Rois accompagnée par un verre de muscat, des fruits, des chocolats servis par les organisateurs ont flatté nos palais. Pour terminer, le groupe vocal du Foyer a chanté quelques airs de notre folklore, c'était donc un très agréable après-midi.

Félicitations au président Jean Baptiste AGRANIER et à toute son équipe.

Le vendredi 3 février s'est déroulée l'assemblée générale de la Joyeuse Pétanque de St Bauzille, présidée par André ROUGER, entouré par son bureau et de nombreux adhérents, présence du Maire M. Rémy CARLUY et du président de I'O.M.S.C. M. Michel ISSERT. Le président se félicitait de l'équipe qui l'aidait à organiser les nombreux concours et de municipalité aui ménageait pas ses moyens pour que le site soit en bon état et que la fourniture des movens soit adaptée au bon fonctionnement des activités. Louis OLIVIER détaillait le bilan financier de l'année 2007, en insistant sur le côté positif de l'organisation du Rallye des Cévennes. Le Maire présentait toute la satisfaction que lui apportait le dynamisme de cette association attirait qui beaucoup de monde et participait à faire connaître notre village. La

notre village. La galette des Rois, l'apéritif, scellaient la bonne entente et l'envie de poursuivre en 2007... Car l'envie est toujours là...

L'association Sports
-Culture-Jeunesse
du Thaurac présidée
par M. Nouredine
ZOUAOUI a changé
de siège social, elle
est maintenant
domiciliée à Ganges

## Le samedi 23 juin, à Montoulieu :

Feu de la Saint-Jean et rassemblement du 2 CV club Hérault Comme en 2006, c'est à Montoulieu que se tiendra le rassemblement du 2 CV club Hérault où vous pourrez découvrir l'exposition des voitures et de la bourse aux pièces pendant la journée du samedi 23 juin. Cette année, cette date coïncide avec le Feu traditionnel de La Saint-Jean. Le comité des fêtes organisera donc cette fête en compagnie des « deuchistes » sur la place de la mairie... Spectacle, repas et réunion autour du feu...Une journée et une soirée qui promettent des rencontres et de bonnes surprises pour les Montoulibens et rassemblement « élargi » pour le 2CV club Hérault ...

## Réouverture du complexe camping restaurant « Le Grillon »

« Le Grillon » a rouvert ses portes pour le plus grand plaisir de tous. Vous pourrez y retrouver Mario Oliva et son équipe...

#### Logements sociaux

Après une longue attente, les travaux ont débuté au mois de février et devraient durer jusqu'en septembre.



## Le mots du président du Publiaïre

Comme chaque année, comme le veut la tradition, nous nous retrouvons. Vous les amis du Publiaïre, vous les généreux donateurs, vous les fidèles lecteurs, nous, l'équipe du Publiaïre.

C'est un immense plaisir et un moment privilégié pour vous remercier.

Monsieur Jacques RIGAUD, Maire de Ganges, Conseiller Général de l'Hérault nous fait la gentillesse d'être présent, je le remercie vivement.

Les Maires d'Agonès, de Montoulieu, de St Bauzille de Putois nous soutiennent et j'espère, que nous leur donnons toutes satisfactions, les comptes-rendus des conseils municipaux assurent une information des affaires et de la vie officielle de nos 3 villages, les nouvelles brèves ajoutent une information de leur vie courante.

Les comptes rendus des conseils de la Communauté des Communes élargit le cercle de l'information au-delà des limites du Canton.

J'en profite maintenant pour vous présenter l'équipe du Lo Publiaïre :

Président d'Honneur : Jean SUZANNE

Dessinateur de la page de garde, auteur de contes qui nous font vovager dans un autre monde, auteur d'articles caractère social. sensibilité exacerbée toujours transpiré dans tous ses articles, sa recherche de l'être humain avec tous ses mystères, et ses profondeurs obscures. ľa toujours préoccupé et rendu sa plume, telle un scalpel, prête à l'attaque, car il l'aime cette humanité, et il l'a défendra jusqu'au bout. Merci Jean, pour l'ensemble de ton œuvre, depuis 21 ans déjà...

Vice président BRESSON, sa disponibilité, son aide permanente, ses conseils avisés. ses connaissances des affaires du village, adjoint au maire, ses articles sur l'ancien temps que certains d'entre nous ont vécu, nous ont proposé une comparaison avec le temps actuel. réveillant des souvenirs très agréables. Il est une racine principale qui scelle l'ensemble du faisceau et permet de progresser... Si peux faire comparaison, le journal étant le tronc d'un arbre et nous tous des racines aui l'alimentons...

Lo Publiaïre assure la parité : tant évoquée par nos politiques. 4 sur 10.

Mme Michèle BRUN : fidèle au Publiaïre depuis 21 ans, sa présence assure notre stabilité, la continuité de l'esprit du Publiaïre, racine maîtresse qui s'ajoute aux autres pour bonifier l'ensemble.

Mme Anne-Marie LEONARD et Mme Brigitte LEBON de Montoulieu. ferventes animatrices de leur village, l'une adjointe au Maire, l'autre au Comité des Fêtes, leurs présences dans notre groupe apportent de la fraîcheur, de la poésie,, une vivacité qui nous font du bien, ce sont des racines qui entourent l'ensemble et qui ancrent au sol encore plus largement tout autour.

Mme Isabelle NOUVELON: notre secrétaire, notre spécialiste de l'ordinateur. Nous lui devons beaucoup, elle assure avec rigueur et enthousiasme la frappe de nos articles et écrit elle-même des articles sur des personne qui habitent St Bauzille et permet ainsi de faire leur connaissance, souvent des artistes, musiciens, poètes,

sculpteurs... Elle nous transmet son assurance et son courage...

C'est aussi une racine maîtresse vers laquelle convergent toutes les autres et forge ainsi le départ d'un tronc véritablement vigoureux.

Thierry CELIE notre trésorier, notre technicien accompli et avisé du journal, il reçoit tous les articles, toutes les photographies, tous les comptes rendus des conseils municipaux, il fait la mise en page, il construit le journal, il fait la comptabilité... J'arrête sinon demain nous sommes encore là, Il est donc lui aussi une racine maîtresse, la racine ouvrière de l'ensemble, grâce à elle. la bonne répartition de la sève est assurée et ce n'est pas rien...

Fabien BOUVIE : notre amoureux de la nature, et surtout son souhait le plus cher, c'est de vous faire partager cet amour alors il multiplie les articles, les fourches de Sauve, les Capitelles, les charbonnières, les truffes, et l'histoire de Sauset que vous découvrirez dans le N° 85.

Encore une racine maîtresse, solide, charpentée, il n'existe jamais assez de racines pour maintenir un ensemble en excellente santé, elle permet de résister contre vents et marées...

Christophe VIDAL: notre professeur d'école, activité qui lui prend beaucoup de son temps, bénévole omniprésent du Comité des Fêtes, il répond toujours présent pour le Publiaïre, ses articles sur la nature. prouvent qu'il va toujours au bout de ce qu'il entreprend. travailleur volontaire. témoin événements. il restitue souvent ses coups de cœur avec humour, cet humour qui accentue encore plus la

réalité des faits et qui les rendent encore plus criants de vérité... que de racines maîtresses mais celle-ci possède la vigueur de la jeunesse, elle s'enfonce profondément dans la terre, c'est donc sur elle que repose l'ensemble et se projettera dans l'avenir sous son impulsion...

Je n'oublierais pas ceux qui nous font parvenir leurs articles. Ils nous prouvent à chaque fois leur amitié, leur talent de conteur pour certains, d'humoriste pour d'autres. Ce sont des touches originales dont se parent notre journal et qui améliorent encore sa tenue.

Comme vous le voyez, à travers tous ces remerciements, vous avez vu défiler la vie de notre, de votre journal

\_a confiance, la stabilité,

l'amitié, en font une armature solide, qui nous promet un bel avenir.

Nous allons maintenant sceller toutes ces qualités en levant notre verre car elles sont le ciment de toutes actions réussies...

Jacques DEFLEUR

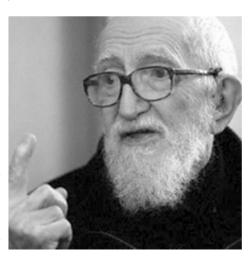
## Un saint homme nous a quitté

Il était parti combattre la misère, quand d'autres à partent combattre guerre, simplement armé d'une canne et d'un béret, combat qu'il mena toute sa vie avec courage et humilité. J'espère qu'on a conservé le cœur de ce saint homme afin de le greffer dans la poitrine du prochain président de la République!

Comment oublier celui qui a ramassé ma famille en hiver 1954, j'avais alors 6 ans, pour nous loger dans une chambre de bonne, au 6<sup>ème</sup> étage, certes sans électricité, éclairés par une lucarne, mais au chaud, et chez soi. Merci encore cher ABBE Pierre, nous avions faim et froid, toi, tu étais là. Plus tard. nous avons hébergés dans le premier centre d'accueil pour sansloais situé Neuilly à Plaisance, banlieue en parisienne, où j'ai passé mon adolescence avec mes 5 frères et sœurs. Bien sûr dans des conditions d'extrême précarité, mais j'ai pu quand même faire mes études de menuisier ébéniste et obtenir un C.A.P. de maîtrise et m'en sortir

convenablement par la suite. Cher ABBE des pauvres, je ne t'oublierai jamais et j'espère ne pas être le seul, mais ça, je n'en doute pas. J'ajouterai qu'être orphelin de père en bas âge avec une mère plutôt dépassée, cela n'était pas évident dans les années 50 au sortir de cette horrible guerre inutile. comme la plupart des guerres d'ailleurs. La seule guerre utile, c'est la guerre contre la misère et l'injustice.

Christian LE CAM



#### PERSONNE NE DETIENT...

Personne ne détient Le secret de l'amour Personne ne retient La lumière du jour

Ni ce torrent qui roule Dévalant les rochers Ni le temps qui s'écoule Au rythme du sablier

Ni ce cœur qui s'arrête D'aimer simplement l'autre Ni celui qui s'apprête A vibrer pour un autre

> Ni les ans qui défilent Depuis l'éternité Ni l'étoile qui file Dans le ciel de l'été

Ni ces corps qui s'éloignent Pour ne plus revenir Ni ceux qui se rejoignent Croyant en l'avenir

> Personne ne détient Le secret de l'amour Personne ne retient La lumière du jour

> > A.M.Léonard

## « Arphy, spéléo amateur »

Arphy est un jeune chien basset fauve de Bretagne qui en ce 31 décembre 2006, participe avec beaucoup d'enthousiasme à une partie de chasse au lapin.

Fougueux et intrépide, Arphy et ses copines débusquent soudainement dans un roncier impénétrable, le malicieux « Jeannot » qui s'empresse d'emprunter au nez et à la barbe des chasseurs le lit d'un ruisseau, pour se réfugier au plus profond d'un terrier, au lieu dit « la colline ». La meute de fauves s'élance alors à sa poursuite avec un retard certain, mais le fumet laissé par notre fuyard mène nos compagnons canins jusqu'à l'entrée du fameux refuge.

Une cavité à l'issue fort inhabituelle pour un garenne car très large et visiblement plus fréquentée par des blaireaux et autres renards.

Ne suivant que son instinct, Arphy s'engouffre à son tour dans l'orifice béant à gorge déployée. Rapidement les aboiements disparaissent dans le dédale de galeries et malgré les appels de son maître au bout d'une bonne heure , il faut se rendre à l'évidence, le jeune apprenti spéléo a bel et bien disparu dans les entrailles de ce « gruyère » argilo-calcaire géant.

Espérant que le flair canin permette à Arphy de retrouver la ou une sortie de secours, les chasseurs s'éloignent peu à peu du site avec l'espoir de retrouvailles rapides.

La matinée s'écoule sans qu'aucun signe ne puisse être perçu. L'inquiétude grandit tout de même avec la tombée de la nuit, peut-être que la pellicule de plâtre déposée à l'entrée de plusieurs galeries permettra d'identifier un

éventuel retour à la surface.

Un, deux, trois puis quatre jours se passent sans qu'aucun signe de vie ne soit visible, que ce soit à l'intérieur des souterrains, malgré les appels multiples et quotidiens, les tentatives d'élargissement par creusement du tunnel primitif, ou dans les environs habités.

L'inquiétude est alors à son paroxysme, laissant même la place à la résignation en ce vendredi 5 janvier. Où est donc passé Arphy ? Est-il piégé sous terre, s'est-il enfui au loin en quête d'un refuge ? Nul n'a la réponse.

Une ultime tentative d'appel est alors lancée l'après-midi. En bout des quatre premiers mètres ouverts quelques jours auparavant, le propriétaire du s'allonge le possible dans la veine béante et hurle une dernière fois le nom du disparu. Aucune réponse ne vient troubler le tumulte des maisons voisines. Avant de guitter définitivement les lieux, il lance un cri de dépit quand soudain, comme surgit des ténèbres, il croit percevoir un gémissement.

« Arphy, Arphy... » Insiste incrédule. l'homme aboiements faibles mais identifiables jaillissent alors. Arphy est bien là, mais il semble ne pas pouvoir regagner seul la surface. La solution qui s'impose est d'élargir ce boyau et de s'engager au plus près du survivant. Au mépris du danger, accompagné d'un ami, les pelles et autres piques rentrent en activité, centimètre après centimètre, hommes s'enfoncent toujours plus loin dans la fameuse colline. Arphy n'est pas visibles mais sa voix le positionne précisément. Au bout de trois mètres, apparaît une cavité où l'homme peut se tenir debout, toutefois le chien est encore plus loin, il faut poursuivre l'excavation de gravats.

Le boyau suivant est plus étroit et la fatigue gagne nos deux compères. Allongé de tout son long l'homme aperçoit enfin son fidèle compagnon.

Malheureusement celui-ci est dans une position désespérée. Retourné sur le dos, la tête en bas et seule dégagée, l'ensemble du corps étant bloqué par des éboulis, le chien est dans un état physique terrible, déshydraté réduit à l'état de squelette, il reste inaccessible car éloigné d'un mètre de ses sauveteurs par une chatière à angle droit.

Découragé le malheureux propriétaire pense abandonner quand tout à coup son camarade se souvient d'une fée nommée HYPOGEE ou plutôt il pense à prévenir le créateur de cette société Saint Bauzilloise spécialisée dans l'étude de terrain, le traitement des parois rocheuses, l'exploration souterraine et bien d'autres activités.

C'est à la tombée de la nuit que les hommes d'Hypogée arrivent sur le site, s'équipent et entrent en activité. affûtés, Physiquement expérimentés et outillés pour ce genre d'intervention, ils ne mettent que 30 minutes pour atteindre le rescapé et lui faire enfin découvrir le ciel noir étoilé de cette nuit de janvier 2007.

A bout de force Arphy le miraculé est accueilli dans le cabinet vétérinaire gangeois, et après 36 heures de soins intensifs il retrouve les plaisirs de la vie, une vie en laquelle il avait toujours cru.

Que ce récit soit une nouvelle

démonstration du formidable instinct de survie qui imprègne chaque être vivant et qu'il soit aussi la manière de remercier toux ceux qui ont bien voulu mettre leurs compétences, leurs temps, leur soutien, au profit d'une cause qui ne sera jamais futile pour ceux qui possèdent de fidèles compagnons animaliers.

Christophe VIDAL

## Ecole omnisport de la Séranne

Cette saison, l'effet coupe du monde est entré de plein pied dans notre club. En effet, plus de cent jeunes du débutant au benjamin représentent nos couleurs et participent aux entraînements de l'école de football et aux compétitions officielles du district de l'Hérault.

Soit 5 équipes en débutants, 2 en poussins et 1 en benjamins, auxquelles se joignent une équipe de 13 ans et une de 15 ans.

En seniors, le club est présent

en promotion de 1ère division district, vétérans district, vétérans loisirs, soit au total 180 licenciés.

Les équipes jeunes sont encadrées par un moniteur breveté d'Etat, deux éducateurs fédéraux et huit bénévoles.

Pour la saison 2006 – 2007, le bureau se compose :

Président : CAZALET Eric – Vice-président : OLIVIER Gilles – Secrétaire correspondant : REBOUL Frantz – Trésorier : CAUSSE Jules Marie – Membres : DERLON Vincent, MERLE Frédéric, VACQUIER Denis.

Deuil : c'est avec peine que nous avons appris le décès, à l'âge de 41 ans, de Marc CAZALET, frère de notre président. Devant ce deuil cruel, dirigeants et joueurs s'associent à sa peine et présentent à toute sa famille leurs sincères condoléances émues.

Frantz REBOUL

#### Le centre de loisirs

Pendant les vacances de février de nombreux enfants ont fréquenté le centre de loisirs.

Des activités très diverses leur ont été proposées :

Des visites dont celle notamment de la fromagerie de Monsieur et Madame Nicolas MOREAU où un accueil chaleureux leur a été réservé avec des explications sur l'élevage et le laboratoire. Des travaux manuels sur le

thème des planètes avec la création du journal, la fabrication du système solaire, d'un cadran solaire, la fabrication et le lancement d'une fusée ; Du sport : initiation au hockey sur gazon, tournois, foot..

- Des loisirs : grand jeu de piste
- Des sorties à la neige à Prat Peyrot, à la patinoire de Montpellier, au cinéma avec des films différents selon

l'âge, « la nuit au musée » et la « nuit de Charlotte », Grands jeux dans un parc à Montpellier,

- Lazer game et jeux sur la plage de Palavas.

Tous ces enfants ont pu passer d'excellentes vacances dans ce centre de loisirs qui connaît un vif succès grâce au programme concocté par l'OMSC

Xavier FERREUX

## L'O.M.S.C.

L'O.M.S.C a récompensé pour l'année 2006 comme dirigeant Maryse méritant MILLET, Présidente de l'association "Les Amis des Beaux Arts". а reçu pour son association du Comité Départemental des O.M.S une dotation en matériel (peinture, cadre. toiles. etc.) d'un montant de 300 €. La remise des récompenses a eu lieu le 28 février 2007 à Clapiers.

Michel ISSERT, Président de I'O.M.S.C, présence en d'André VEZINET, Président du Conseil Général, Christian BENEZIS Président d'Hérault Sport et Gérard FABRE Président du Comité Départemental chaleureusement remercié Maryse MILLET et Geneviève BONNATERRE, trésorière de l'association et tous ses membres de leur action tout au long de l'année pour le développement des arts plastiques.

La vie associative est un atout fondamental pour l'animation sportive et culturelle des trois communes de St Bauzille de Putois, d'Agonès et de Montoulieu. Toutes les associations adhérentes y contribuent activement avec le soutien de l'OMSC.

Xavier FERREUX

#### Arthrose de la hanche

L'arthrose est un rhumatisme articulaire qui se caractérise par l'usure du cartilage qui enrobe l'extrémité des os. Les principales localisations sont la main, le genou, la colonne vertébrale et la hanche : on parle alors de coxarthrose.

Les facteurs favorisants sont l'âge, la surcharge pondérale, l'activité professionnelle (port de charges lourdes, station debout prolongée), sportive, les traumatismes.

La douleur se localise au pli de l'aine, au niveau de la fesse avec irradiation devant la cuisse, et peut descendre jusqu'au genou. Elle est en général d'apparition progressive à la marche, à la montée et à la descente des escaliers et entraîne une

boiterie. Elle est calmée par le repos, s'intensifie dans la journée pour être maximale le soir, avec troubles du sommeil poussée congestive inflammatoire.

L'évolution de la coxarthrose est longue et finit par atteindre les deux côtés. Le blocage de la hanche peut survenir, d'où impotence fonctionnelle.

Le traitement médical fait appel aux antalgiques type paracétamol pour lutter contre la douleur. La prise d'antiinflammatoires doit se limiter des poussées congestives de même que les infiltrations locales. Certains médicaments visent à réduire l'intensité des douleurs. espacer les poussées et préserver le cartilage.

La kinésithérapie contribue à entretenir la force musculaire au niveau des quadriceps et des fessiers, pour conserver la mobilité de la hanche.

Quand l'arthrose est très évoluée, la solution devient chirurgicale avec l'implantation d'une prothèse remplaçant col et tête du fémur, fixée dans la cavité articulaire du bassin.

La prévention de coxarthrose commence par la lutte contre la surcharge pondérale, le port d'une canne du côté opposé à la hanche douloureuse et la suppression d'activités sportives intenses.

Michèle BRUN

## Fin de vie accompagnée

Après le vote de la loi du 22 avril 2005 relative aux droits des malades et à la fin de vie. le Ministère de la santé et des solidarités communique entre autres ce service de téléphonie sociale numéro azur 0811 020 030 du lundi au samedi de 8h à 20 h.

public en partenariat avec l'Institut national du cancer et la Lique nationale contre le cancer.

C'est un service téléphonique d'information, d'orientation et d'écoute, une aide pratique, psychologique, sociale juridique à toute personne Ce dispositif est ouvert au concernée : famille, proche,

personne malade ou en fin de vie

Cet outil de santé publique traite les questions relatives à la fin de vie, des soins palliatifs. de l'accompagnement des personnes endeuillées.

Michèle BRUN

#### C.R. de la réunion du CONSEIL MUNICIPAL d'Agonès

le 30 janvier 2007

Présents: Mr J. CAUSSE, Mr M. MARTIAL, Mr E. PETRIS, Mr A. BERTRAND, Mme S. GRANIER, Mme M.C. ESPARCEL. Mme H. POISSON.

Absents: Mr E. BOURGET (pouvoir à M. Petris), Mme M.J. CAIZERGUES (pouvoir à Mme Granier) Mr P. TRICOU, (pouvoir à M. Causse)

#### **Contrat Enfance Jeunesse**

Monsieur le Maire rappelle aux membres du conseil Municipal l'existence depuis l'année 2000 d'un Contrat Temps Libre destiné aux enfants de plus de six ans.

A ce jour ce contrat est remplacé par le Contrat Enfance Jeunesse.

Le contrat pour la période 2006-2008 est en cours d'élaboration.

Le CONSEIL

Ouï cet exposé et après en avoir délibéré APPROUVE l'élaboration d'un Contrat Enfance Jeunesse et autorise Monsieur le Maire à le signer.

#### **Questions diverses**

#### Travaux sur le Pont de Ganges

Monsieur le maire donne lecture de la lettre du Service départemental des routes annonçant le lancement des travaux de rénovation du Pont de Ganges. Durant ces travaux les camions seront déviés par Agonès. Il importe donc de commencer les travaux d'assainissement au plus vite, afin d'éviter une interférence entre les deux

M. Martial soulève le problème des transports scolaires pendant la réalisation de la tranchée de collecte du réseau d'assainissement sur la voie départementale. Il sera judicieux de prévoir un calendrier avec l'entreprise, pour tenir éventuellement compte des périodes de vacances scolaires.

## Demande de raccordement au réseau d'assainissement par l'indivision Delpuech

Monsieur le maire donne lecture de la lettre de l'Indivision Delpuech demandant la prise en charge par la commune de la tranchée reliant le futur réseau d'assainissement à leur parcelleA 40 située en contrebas du réseau, donc non desservie de manière directe. Le conseil municipal avait d'ores et déjà décidé de ne prendre à sa charge que les travaux permettant un accès direct par gravité sur le réseau en cours de construction, de façon à ne pas alourdir le coût des travaux déjà très onéreux pour une commune de la taille de la nôtre. Il est par ailleurs entendu que les travaux de raccordement entre les

propriétés ainsi définies et le réseau collectif sont à la charge des demandeurs. Les particuliers qui veulent bénéficier du réseau de collecte et qui n'y sont pas reliés par gravité devront prendre à leur charge les travaux nécessaires à l'accès au réseau (tranchée et pompe de relevage).

#### Demande de la révision du Pos

Monsieur le Maire informe le Conseil que l'Indivision Durand-Cicut demande à nouveau la révision du Pos. Compte tenu de la proximité des élections municipales et du temps nécessaire à l'élaboration d'un tel projet, l'équipe en place préfère laisser à la prochaine équipe le soin de mener à bien cette révision.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 20h15

#### C.R. de la réunion du CONSEIL MUNICIPAL d'Agonès

le 15 mars 2007

**Présents**: Mr J. CAUSSE, Mr M. MARTIAL, Mr E. PETRIS, Mr A. BERTRAND, Mme S. GRANIER, Mme M.C. ESPARCEL, Mme H. POISSON, Mr E. BOURGET, Mr P. TRICOU.

Mme M.J. CAIZERGUES, Mr Ph. LAMOUROUX

#### Absents:

#### PAE LES TERRASSES

A la suite de plusieurs réunions d'information sur les modalités de réalisation d'un PAE, il convient de prendre une décision. Monsieur le Maire, concerné par ce projet et comme il l'a fait lors des réunions d'information, se retire, afin de laisser le Conseil délibérer.

Monsieur Michel MARTIAL prend la présidence de la séance en l'absence de Monsieur le Maire. Il rappelle

1/ que le Conseil Municipal a déjà évoqué l'aménagement du secteur « les Terrasses » en vue d'implanter des constructions à usage d'habitation, lors de ses séances du 21 avril 2006 et du 26 octobre 2006

2/ qu'afin d'obtenir des éventuels constructeurs sur le secteur des participations aux dépenses rendues nécessaires par l'aménagement et l'équipement du secteur, l'article L 332-9 du Code de l'Urbanisme permet à la commune de mettre en oeuvre un Programme d'Aménagement d'Ensemble (PAE)°

En effet, celle-ci permet de répondre aux besoins des communes pour l'organisation de nouveaux quartiers en instaurant un régime de participation sectorielle pour le financement d'un programme d'équipements publics.

Ainsi, dans les secteurs où un PAE a été approuvé, le Conseil Municipal peut décider de mettre à la charge des bénéficiaires d'autorisations de lotir ou de construire, tout ou partie des coûts des équipements publics réalisés pour répondre aux besoins des futurs habitants ou des usagers des constructions à édifier dans le secteur

concerné (C. urb. Art ; L 332-9).

3/ qu'ainsi les études menées en partenariat avec les services de la DDE conduisent à mettre en place une PAE

après avoir étudié le dossier tel que présenté, le Conseil Municipal à l'unanimité Décide :

- d'autoriser Monsieur le Maire à signer tous les documents relatifs au PAE « les Terrasses »
- d'autoriser Monsieur le Maire à signer toutes les conventions à passer avec les demandeurs d'autorisations de construire ou de lotir.

la présente délibération

- Sera affichée, avec le périmètre du PAE, pendant un mois en mairie
- Fera l'objet d'une mention sous la rubrique des annonces légales de deux journaux régionaux ou locaux diffusés dans le département
- Sera transmise, avec le dossier annexé, au représentant de l'Etat dans le cadre de l'exercice du contrôle de légalité.

La délibération prise, Monsieur TRICOU demande de se rapprocher des personnes intéressées par le projet afin de cadrer au mieux l'emprunt qu'il sera nécessaire de souscrire pour cette réalisation.

Monsieur le Maire est invité à reprendre place au sein du Conseil

#### Bornage du chemin de la Vielle

Monsieur le Maire rappelle le travail déjà effectué sur le problème et propose de reprendre le dossier afin de matérialiser l'emprise du chemin au moins jusqu'au droit de la propriété de Mme Baudouin.

Monsieur Martial propose une réunion sur le terrain avec

M. Barbaroux, Géomètre expert. Monsieur Pétris demande une borne à chaque changement de direction, afin qu'il n'y ait pas de contestation possible. Il demande également que la commune s'engage à obtenir l'élargissement complet du chemin

#### Travaux d'assainissement

- Monsieur Martial fait remarquer que devant la mairie, sous les buses qui ont été placées, il y a une gaine électrique (alimentation de la lampe du carrefour) apparemment sans protection. Il demande qu'on prévienne l'entreprise Triaire de façon à éviter un accident.
- Emprunt
- Il devient urgent de finaliser l'emprunt à effectuer pour les travaux d'assainissement.
- Travaux sur le chemin de la Vielle : lors du creusement du chemin de la vielle pour la pose de la canalisation, il sera certainement impossible de passer pendant quelques jours. Il convient donc de tout prévoir pour passer par les Condamines.

## Protection de la canalisation du Forage

Le dossier est toujours à l'étude. Monsieur Canalès, technicien rivière en charge de ce problème s'en occupe activement.

## Taux de référence de la taxe professionnelle

Monsieur le Maire expose au Conseil les dispositions de l'article 85 III/ 3°/ 3 de la loi 2005-1719 du 30 décembre 2005, loi de finances pour 2006, qui permet de déterminer des taux représentatifs du coût des transferts de compétences opérés par une commune au profit de l'établissement public de coopération intercommunale à fiscalité additionnelle dont elle est membre, pour chacune des années 2004 à 2006.

Compte tenu de l'intérêt de ces dispositions pour la Communauté de Communes,

après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide de voter les taux représentatifs prévus à l'article 85/III/3°/3 de la loi 2005-1719 du 30 décembre 2005, au titre des transferts de compétences opérés par la commune au profit de la Communauté de communes des Cévennes Gangeoises et Suménoises pour l'année 2005.

Au titre des transferts de compétences opérés en 2005

- le coût des transferts de compétences est évalué à 750 €
- le taux représentatif de ces transferts de compétences pour la communauté de communes est fixé à 0.25%

suivant le calcul suivant :

 coût des trans.
 base d'imp. FDL
 Taux repré.

 750 €
 294 947
 0.25 %

le conseil Municipal charge Monsieur le Maire de notifier cette décision aux services préfectoraux.

## DELEGATIONS DE SERVICE PUBLIC

1/ assistance à la procédure de délégation de service public pour le service d'assainissement collectif

Monsieur le Maire rappelle au Conseil que , ainsi que cela avait été évoqué lors du conseil municipal du 1er décembre 2006, du fait que nous créons un service public d'assainissement, il convient procéder à la délégation de ce service à un organisme compétent, les moyens techniques et humains de la commune ne lui permettant pas d'en assurer elle-même la gestion.

2/ assistance à la procédure de délégation de service public de distribution d'eau potable.

Monsieur le Maire informe le Conseil que le contrat nous liant avec la SAUR pour le service de distribution d'Eau potable vient à échéance fin décembre 2007.

La procédure de délégation de service public étant une opération complexe, Il convenait donc de consulter plusieurs organismes susceptibles de nous appuyer dans cette démarche tant pour le service d'assainissement pour que le service de distribution d'eau potable.

A l'issue de cette consultation la DDA est retenue pour 1/ L'assistance à la procédure de délégation de service public pour le service d'assainissement collectif

le montant proposé est de 4100 € ht pour une mission comprenant la phase préparatoire de consultation, l'assistance à la consultation et l'assistance à la

passation du contrat. Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, accepte les conditions de la DDA telles que définies ci-dessus, et autorise Monsieur le Maire à signer tous les documents nécessaires à la réalisation de ce contrat.

2/ L'assistance à la procédure de délégation de service public de distribution d'eau potable.

le montant proposé est de 4100 € ht pour une mission comprenant la phase préparatoire de consultation, l'assistance à la consultation et l'assistance à la passation du contrat.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, accepte les conditions de la DDA telles que définies ci-dessus, et autorise Monsieur le Maire à signer tous les documents nécessaires à la réalisation de ce contrat.

#### Adhésion à Hérault Energie (Syndicat Mixte d'Energies du Département de l'Hérault)

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L 5721-2 et suivants

Vu les arrêtés préfectoraux n) 90-1-2168 du 13 juillet 1990 portant création du syndicat mixte d'électrification et d'équipement de Département de l'Hérault (SMEEDH) et n° 92-1-0231 du 31 janvier 1992, modifiés, fixant la liste des membres du syndicat et modifiant ses statuts.

Vu l'arrêté préfectoral n) 2005-1-1631 du 6 juillet 2005 portant modification de l'appellation du Syndicat et de sa composition

Vu les nouveaux statuts du syndicat « hérault Energies » approuvés par délibération du comité syndical n) 60-2005 du 8 décembre 2005 et par arrêté préfectoral n) 2006-1-1351 du 27 décembre 2006

Vu la lettre de Monsieur le Préfet de l'Hérault en date du

27 décembre 2006 demandant à chaque membre du syndicat de se prononcer par délibération, soit pour confirmer son adhésion au syndicat mixte Hérault Energies et préciser au titre de quelles compétences, soit pour se retirer dudit syndicat :

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré

Art. 1 – confirme l'adhésion de la commune d'Agonès au Syndicat Mixte Hérault Energies

Art. 2 – demande le transfert du bloc de compétences relatif à la distribution d'énergie électrique telle que décrite à l'article 3-1 des statuts

Art. 3 – demande à utiliser les services complémentaires proposées par Hérault Energies à l'article 3-7 des statuts. Art. 4 – autorise Monsieur le Maire à signer tous les documents relatifs à ce dossier.

#### DIA SCI les Hauts d'Agonès/Doutre

Monsieur le Maire fait part au Conseil Municipal de la Déclaration d'intention d'Aliéner présentée par la SCI les Hauts d'Agonès des parcelles A 240P/242/333P lieu dit la Costète.

Le Conseil Municipal, après délibération, décide de ne pas préempter.

## Demande de dégrèvement de la Saur

Monsieur le Maire donne lecture du dossier de demande de dégrèvement présenté par la Saur, au profit de M. Florence.

Le Conseil Municipal autorise le dégrèvement dans les

conditions habituelles.

#### Demande de subvention

Monsieur Bourget est invité à présenter le projet de l'association les Elvis Platinées, qui propose une journée d'animation par des spectacles de rues. Le montant demandé pour cette prestation est de 500 €, sachant que l'association prend en charge intégralement la logistique. Sous réserve d'une assurance pour ce type de manifestation le Conseil Municipal donne son accord et inscrira cette somme au budget.

#### Travaux sur la RD 108 E3

Monsieur le Maire donne lecture de la lettre de l'Agence technique Départementale informant la commune de la réfection des enduis superficiels de la RD 108 e3 entre Agonès et Brissac. Il est précisé qu'aucune tranchée ne sera tolérée sur ce tronçon, après réfection, pendant une durée de 3 années.

#### Travaux de réhabilitation du Presbytère

Monsieur le Maire donne lecture de la lettre des services de la préfecture concernant l'arrivée à son terme de la subvention qui nous avait été accordée pour ces travaux. Compte tenu de toutes les réalisations en cours, le Conseil Municipal se voit contraint d'abandonner ce projet momentanément. Il convient par contre d'assurer la mise en sécurité du site. Des devis doivent être demandés dans ce sens

#### C.R. de la réunion du CONSEIL MUNICIPAL de Montoulieu

le 19 janvier 2007

**Présents\_:** Mrs CHAFIOL Guilhem, LEBON Cédric, CAZALET Eric, PONS Nicolas CORVEZ Michel, CLAUDE Gérard, Mmes LEONARD Anne -Marie, THARAUD Laurence

Absents excusés : Mr APARISI Hubert, Mmes SEBASTIA Marjorie, COLLET ANTHAMATTEN Anne Marie Secrétaire de séance : Mme Leonard Anne Marie

#### 1 : Virements de crédits

Monsieur le Maire rappelle aux membres du Conseil Municipal qu'afin de solder les dernières écritures comptables de l'année 2006, il y a lieu d'effectuer des virements de crédits

Chapitre 011 + 6000

Chapitre 65 - 6000

Article 668: +2000

Article 012 - -2000

Le Conseil ouï cet exposé et après avoir délibéré, approuve ces écritures

## 2 : Logements sociaux : Cession de terrain à Hérault Habitat

Mr le Maire rappelle au conseil, que le projet de logements sociaux établi par Mr DURU, architecte, avait été approuvé le 24 juillet 2005.Or, le terrain sur lequel doivent se construire les logements sociaux (parcelle D

331 lieu-dit "Pradines "de 80 ares) appartient à la commune et il y a lieu de définir les modalités de cession à Hérault Habitat

Après délibération, le conseil décide

-de céder le terrain nécessaire à la construction des logements sociaux pour la somme de l'euro symbolique à prendre sur la parcelle D 331 La superficie cédée correspond à l'emprise au sol des bâtiments augmentée d'une ceinture de 1mètre de large autour desdits bâtiments

-Qu'il y a lieu de faire délimiter cette zone par un géomètre

-Qu'Hérault Habitat prend en charge la totalité des frais de géomètre et de notaire

-Qu'il autorise Monsieur le Maire à signer les documents d'arpentage, et toutes les pièces nécessaires à la passation de l'acte.

#### 3: Contrat Enfance Jeunesse

Monsieur le Maire rappelle aux membres du Conseil Municipal l'existence depuis l'année 2000, d'un Contrat Temps Libre destiné aux enfants de plus de six ans. A ce jour, ce contrat est remplacé par le Contrat Enfance Jeunesse.

Le contrat pour la période 2006-2008 est en cours d'élaboration.

Le Conseil ouï cet exposé et après avoir délibéré, approuve l'élaboration d'un contrat Enfance Jeunesse et autorise le Maire à le signer.

#### 4 : Prime de fin d'année

Monsieur le maire rappelle que par délibération du 14 novembre 2003, le conseil municipal avait voté le régime indemnitaire en précisant que les taux seraient automatiquement révisés par voie réglementaire, à la date d'effet, sans nouvelle délibération. Cependant compte tenu de la reforme de la catégorie C qui a modifié certains grades en 2006 et de la situation de l'agent des services techniques qui travaille à raison de 20 heures par semaine depuis le 01 septembre 2004, Monsieur le Maire propose de prendre en compte ces modifications pour l'attribution de l'IAT et I.E M en 2006

Il rappelle que ce régime indemnitaire est toujours fixé notamment par le décret

N° 2002-61 du 14 janvier 2002 relatif à l'indemnité d'administration et de technicité (I.A.T)

N° 97-1223 du 26 décembre 1997 prévoit la possibilité d'attribuer une indemnité d'exercice de Mission (I.E.M.) aux agents occupant certains emplois administratifs et techniques dont le montant est fixé par arrêté ministériel Ce décret fixe les montants et les bénéficiaires de cette indemnité.

Pour l'Indemnité d'Administration et de Technicité, le montant moyen annuel de l'indemnité est calculé par application, un montant de référence annuel par grade, d'un multiplicateur d'ajustement compris entre 1 et 8.

Ce montant annuel de référence est indexé sur la valeur du point d'indice de la fonction publique.

Le montant maximum de l'enveloppe de l'IAT calculé pour chaque grade correspond au montant de référence du grade multiplié par le coefficient multiplicateur et par le nombre d'agents de ce grade

Le montant de I.E.M est modulé par le maire dans le respect des crédits ouverts, selon un coefficient maximal de 8 pour tenir compte de la manière de servir de l'agent dans l'exercice de ces fonctions

L'attribution de ces indemnités est soumise aussi à d'autres critères d'application tels que

L'efficacité

La qualité du service effectué

La ponctualité et l'assiduité

Elle s'applique à l'ensemble des agents titulaires à temps complet ou non complet.

En ce qui concerne les agents à temps non complet, l'indemnité sera proratisée.

Le versement peut être annuel ou fractionné

DECIDE:

D'attribuer le montant annuel proratisé à l'agent concerné afin de régulariser l'exercice 2006

**PRECISE** 

-Que le versement de cet avantage interviendra annuellement

-Que les crédits seront inscrits au budget, chapitre 012, article 6411 et 6413

-Que la revalorisation des barèmes et taux applicables aux agents s'appliquera automatiquement sans nouvelle délibération

-Que les crédits afférents au crédit total de chaque prime, déterminés par grade, seront modifiés en fonction de l'évolution des effectifs, sans nouvelle délibération hormis budgétaire.

#### Questions diverses:

La cérémonie des vœux aura lieu le 28 janvier 2007 L'ordre du jour est épuisé, la séance est levée à 23 Heures

#### C.R. de la réunion du CONSEIL MUNICIPAL de Montoulieu

le 30 janvier 2007

Présents: Mmes LEONARD Anne Marie. THARAUD Laurence, Mrs CHAFIOL Guilhem., CAZALET Eric, CORVEZ Michel . PONS Nicolas

Excusés: Mme COLLET ANTHAMATTEN Anne Marie, Mrs APARISI Hubert, LEBON Cédric, CLAUDE Gérard, SEBASTIA.Marjorie

#### 1/Prise en charge du dégrèvement de la Taxe **Professionnelle**

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal les dispositions de l'article 85, III,3°, 3 de la loi n° 2005-1719 du 30 décembre 2005, loi de finances pour 2006 qui permet de déterminer des taux représentatifs du coût de transferts des compétences opérés par une commune au profit de l'établissement public de coopération intercommunale à fiscalité additionnelle dont elle est membre, pour chacune des années 2004 à 2006.

Compte tenu de l'intérêt de ces dispositions pour la Communauté de Communes.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide de voter les taux représentatifs prévus à l'article 85, III, 3°,3 de la loi 2005-1719 du 30 décembre 2005 au titre des transferts de compétences opérés par les communes de Ganges, Cazilhac, Laroque, Saint Bauzille de Putois, Moulès et Baucels, Agonès et Sumène au profit de la communauté de communes suivant tableaux annexés à la présente pour les années 2005 et 2006.

Au titre des transferts de compétences opérés en 2005, le coût des transferts de compétences est évalué à 216

Le taux représentatif de ces transferts de compétences pour la Communauté de Communes est fixé à 0.88 %

Au titre des transferts de compétences opérés en 2006, le coût des transferts de compétences est évalué à 85

Le taux représentatif de ces transferts de compétences pour la Communauté de Communes est fixé à 0.33 %.

Le Conseil Municipal charge Monsieur le Maire de notifier

#### C.R. de la réunion du CONSEIL MUNICIPAL de Montoulieu

le 14 février 2007

**Présents** Mmes LEONARD Anne-Marie, THARAUD Laurence, SEBASTIA Marjorie, Mrs APARISI Hubert, CAZALET Eric, CHAFIOL Guilhem, CORVEZ Michel, CLAUDE Gérard.

**Absents excusés**: Mmes ANTHAMATTEN Anne Marie, Mrs LEBON Cédric, PONS Nicolas

Monsieur le Maire ouvre la séance et présente l'ordre du jour Il rappelle aux conseillers l'importance des pièces annexées à la convocation qui serviront de base à la présente séance, à savoir :

- 1) Rapport de Monsieur le Maire concernant le choix du délégataire et l'économie globale de la convention concernant le camping et la piscine communale
- 2) Rapport de Monsieur le Maire relatif au choix du candidat et à l'économie globale de la convention concernant le restaurant
- 3) Projet de délibération concernant le choix du régisseur intéressé du camping et de la piscine
- 4) Projet de délibération concernant le choix du fermier du restaurant
- 5) Projet de convention définitive concernant le camping et la piscine et le cahier des charges y annexé ainsi que les annexes audit cahier des charges
- 6) Projet de convention définitive concernant le restaurant et le cahier des charges y annexé ainsi que les annexes audit cahier des charges

# 1 : Régie intéressée du camping communal et de la piscine communale - Articles L 1411-1 et suivants du Code général des collectivités territoriales – Choix du délégataire de service public concernant l'exploitation du camping et de la piscine municipale et économie globale de la Convention

Monsieur le Maire expose à son Conseil Municipal, que par délibération du Conseil Municipal en date du 13 octobre 2006, la Commune de MONTOULIEU a décidé de lancer une procédure de délégation de service public relative à l'exploitation du camping et de la piscine municipale.

La procédure suivie a été celle prévue par l'article L. 1411-1 et suivant du CGCT qui a conduit successivement :

- à une insertion dans une publication habilitée à recevoir des annonces légales en date du 7 novembre 2006, ainsi que dans une publication spécialisée en date du 9 novembre 2006
- à L'ouverture des plis le 12 décembre 2006, par la

commission constituée en application de l'article L. 1411-5 du Code Général des Collectivités Territoriales.

- au choix, dans un premier temps de 4 candidats, puis à l'enregistrement de 3 ('Mr GUARY s'est désisté par mail du 12 janvier 2007), à la décision, prise sur propositions de la Commission, de poursuivre la discussion avec Monsieur Mario OLIVA et Monsieur David BELTRAN.

Chaque Conseiller municipal a reçu un rapport analysant les offres des deux candidats admis à concourir et justifiant le choix de proposer Monsieur Mario OLIVA, pour un contrat de délégation de service public de 3 ans à compter du jour de la notification du contrat dont s'agit au délégataire.

Dans ces conditions, il est proposé au Conseil municipal : -d'approuver Monsieur Mario OLIVA comme délégataire du service public de l'exploitation du camping et de la piscine municipale.

 -d'approuver le contrat de délégation de service public portant régie intéressée du camping et de la piscine municipale et les documents contractuels qui y sont annexés.

-d'autoriser le Maire à signer le contrat de délégation susvisé et ses annexes.

Le Conseil Municipal ouï l'expose de monsieur le maire et après en avoir délibéré :

- **VU** le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment les article L. 1411-1 et suivant.
- **VU** les rapports de la Commission « délégation de service public » présentant la liste des entreprises admises à présenter une offre et l'analyse de celles-ci.
- **VU** le rapport du Maire présentant les motifs du choix du délégataire et de l'économie globale du contrat,
- **VU** le projet de convention définitive ainsi que le cahier des charges et les pièces y annexées.

Approuve Monsieur Mario OLIVA comme délégataire du service public de l'exploitation du camping et de la piscine municipale

Approuve le contrat de délégation de service public portant régie intéressée du camping et de la piscine municipale et les documents contractuels y annexés.

Autorise Monsieur le Maire à signer le contrat de délégation de service public concernant ladite régie intéressée et ses annexes.

Autorise Monsieur le Maire à prendre toutes diligences aux fins de rendre exécutoire ladite convention.

La présente délibération sera affichée en mairie et transmise à Monsieur le Préfet de l'HERAULT avec ses annexes.

La présente délibération fera l'objet d'insertions dans la presse conformément au dispositions légales et réglementaires applicables en matière de délégations de service public.

## 2 : Affermage du restaurant communal- Articles L 1411-1 et

#### suivants du Code général des collectivités territoriales – Choix du délégataire de service public concernant l'exploitation du restaurant « le Grillon » et économie globale de la Convention

Monsieur le Maire expose à son Conseil Municipal, que par délibération du Conseil Municipal en date du 13 octobre 2006, la Commune de MONTOULIEU a décidé de lancer une procédure de délégation de service public relatif à l'exploitation du restaurant « le Grillon ».

La procédure suivie a été celle prévue par l'article L. 1411-1 et suivant du CGCT qui a conduit successivement :

- une insertion dans une publication habilitée à recevoir des annonces légales , "la gazette économique et culturelle" en date du 7 novembre 2006 ainsi que dans une publication spécialisée" l'Hôtellerie"en date du 9 novembre 2006
- à L'ouverture des plis le 12 décembre 2006, par la commission constituée en application de l'article L. 1411-5 du Code Général des Collectivités Territoriales.
- au choix, dans un premier temps de 2 candidatures, puis à l'enregistrement de 2 propositions.
- à la décision, prise sur proposition de la Commission, de poursuivre la discussion avec Monsieur Mario OLIVA d'une part et Monsieur Pierre ALZINGRE et Madame Caroline PINON auteurs d'une proposition conjointe, d'autre part.

Chaque Conseiller municipal a reçu un rapport analysant les offres des deux candidats admis à concourir et justifiant le choix de proposer Monsieur Mario OLIVA, pour un contrat de délégation de service public de 3 ans à compter du jour de la notification du contrat dont s'agit au délégataire.

Dans ces conditions, il est proposé au Conseil municipal :

-d'approuver Monsieur Mario OLIVA comme délégataire du service public de l'exploitation du restaurant « Le Grillon ».

-d'approuver le contrat de délégation de service public portant Affermage du restaurant le Grillon et les documents contractuels qui y sont annexés.

-d'autoriser le Maire à signer le contrat de délégation susvisé et ses annexes.

Le Conseil Municipal ouï l'expose de monsieur le maire et après en avoir délibéré :

- **VU** le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment les article L. 1411-1 et suivant.
- **VU** les rapports de la Commission « délégation de service public » présentant la liste des entreprises admises à présenter une offre et l'analyse de celles-ci.
- **VU** le rapport du Maire présentant les motifs du choix du délégataire et de l'économie globale du contrat,
- **VU** le projet de convention définitive ainsi que le cahier des charges et les pièces y annexées.

Approuve Monsieur Mario OLIVA comme délégataire du service public de l'exploitation du restaurant « Le Grillon ».

Approuve le contrat de délégation de service public portant Affermage dudit restaurant et les documents contractuels y annexés.

Autorise Monsieur le Maire à signer le contrat de délégation de service public relatif audit affermage et ses annexes.

Autorise Monsieur le Maire à prendre toutes diligences aux fins de rendre exécutoire ladite convention.

Dit que la présente délibération sera affichée en mairie et transmise à Monsieur le Préfet de l'HERAULT avec ses annexes.

Dit que la présente délibération fera l'objet d'insertions dans la presse conformément au dispositions légales et réglementaires applicables en matière de délégations de service public.

#### COMMUNAUTE DE COMMUNES DES CEVENNES GANGEOISES ET SUMENOISE

Extrait du Compte rendu du Conseil du 15 novembre 2006

Avant de passer à l'ordre du jour, monsieur Rigaud souhaite évoquer la guestion des difficultés de l'entreprise Well. Il fait le compte rendu de la réunion récente qui s'est tenue à la sous préfecture du Vigan et à laquelle il a participé. Tout le bassin d'emploi Ganges le Vigan est concerné par ce nouveau plan social que la direction veut mettre en œuvre. On estime à 60 personnes les salariés concernés sur le territoire de notre Communauté de communes. Cela ne fera qu'ajouter aux difficultés actuelles de notre territoire où le nombre de chômeurs et de titulaires du RMI est déjà supérieur aux moyennes départementales. L'exigence actuelle est le maintien encore pendant quelques années d'un secteur de production au Vigan. L'Etat, la Région, les départements sont saisis. Monsieur Rigaud rencontrera la Préfet de l'Hérault très prochainement sur cette question. Nos collectivités doivent se mobiliser et surtout poursuivre la mise en œuvre des projets structurants en cours afin de renforcer l'attractivité de notre territoire.

#### Ordre du jour :

Monsieur le Président propose d'ajouter à l'ordre du jour proposé, le renouvellement du bail administratif pour le cinéma Arc-enCiel à Ganges.

Adopté à l'unanimité.

#### 1. Nouveau tableau des effectifs.

Monsieur Rigaud souligne qu'il s'agit de la poursuite de la politique décidée par notre Conseil afin de titulariser, chaque fois que c'est possible, les personnes en contrat CEC arrivant à échéance. Le nouveau tableau des effectifs prévoit donc 5 titularisations et la création d'un poste de chargé de mission, technicien pour le service des déchets ménagers et d'un poste d'auxiliaire de puériculture pour remplacer un agent de la crèche, muté à sa demande dans une école. La commission des finances et du personnel a donné un avis favorable.

Après avoir répondu aux demandes d'explications des délégués (Mme Ricome et M. Issert), monsieur le Président indique que la liste du personnel titulaire et non titulaire site par site sera adressée aux membres du Conseil.

Adopté à l'unanimité.

#### 2. Régime indemnitaire.

Il s'agit du vote habituel du régime indemnitaire du personnel de la Communauté de communes qui se traduit pour la plupart par une prime de fin d'année. La commission des Finances et du personnel a commencé à débattre de la mise en place d'un nouveau régime. La discussion se poursuivra au cours d'une prochaine réunion et le conseil sera saisit.

Adopté à l'unanimité.

3. Création d'une régie de cantine à la mairie de Laroque.

Il convient de créer une régie de recettes pour l'encaissement du produit de la vente des repas de la cantine scolaire de cazilhac pour les enfants de Laroque. Monsieur le Président sollicite l'autorisation de créer la régie de recettes en mairie de Laroque.

Adopté à l'unanimité.

# 4. Désignation de la Commission d'Appel d'Offres pour le choix d'un maître d'œuvre pour l'école de St Bauzille de Putois.

Le Président informe le Conseil que la commune de St Bauzille de Putois ayant prochainement à disposition un terrain bien situé au centre du village, il est possible de démarrer sans plus attendre les études pour l'école maternelle. La première étape est un choix d'un maître d'œuvre (architecte). La Commission d'Appel d'Offres est composée comme suit :

Président: Jacques Rigaud

Suppléant: Anne-marie Bourrilhon

Membres titulaires :

Rémy Carluy Guilhem Chafiol Etienne Petris Michel Issert

Jean-Pierre Gaubiac

#### Membres suppléants :

Benjamin Rey

Eric Cazalet

Géralde Ricome

William Toulouse

Bernard Jalabert

Personnalités qualifiées : un représentant du DDE, un représentant CAUE, un représentant du Conseil de l'ordre des architectes.

Adopté à l'unanimité

## 5. Renouvellement du bail administratif du Cinéma Arc-en-Ciel.

Le Président expose au Conseil que le bail administratif concernant le cinéma Arc-en-Ciel de Ganges est arrivé à expiration. Le Conseil décide de le renouveler à l'identique (voir bail ci-joint).

Adopté à l'unanimité.

#### Questions diverses.

Un échange de vues a lieu sur le nom des écoles nouvelles de Brissac et de Cazilhac. Sur proposition de monsieur Jean-Paul Causse, maire de Gorniès, le Conseil est d'accord pour suggérer de donner le nom de Michel Hollard à l'école de

#### COMMUNAUTE DE COMMUNES DES CEVENNES GANGEOISES ET SUMENOISE

Extrait du Compte rendu du Conseil du 13 décembre 2006

Avant d'ouvrir la séance la séance, monsieur le Président souhaite la bienvenue à Madame Bérengère Brisset, nouvelle animatrice du Relais Assistante Maternelle.

Madame Brisset se présente et détaille les futures activités du relais aux élus. Il est précisé que le relais fonctionne toujours le lundi à la maison des services à Ganges et qu'une plaquette de présentation sera prochainement éditée et mis à disposition des mairies.

En réponse à une question de Monsieur Faidherbe, il est précisé que le relais pratiquera une active coopération avec son homologue du Vigan.

Monsieur le Président demande ensuite à l'Agantic, centre socio culturel de Ganges, de prendre la parole. Interviennent successivement Madame Mercereau, Présidente, Monsieur Rieth, directeur, Madame Jaoul, trésorière adjointe. Sont successivement abordés :

Le nouveau dispositif PLAJH (Partenariats locaux d'action jeunesse dans l'Hérault). Au cours d'une prochaine réunion de Bureau de la Communauté de communes, il sera demandé aux services du Conseil Général de l'Hérault de venir expliciter ce dispositif.

L'activité de CLSH : Il est souhaité que les responsables des CLSH du secteur se rencontrent pour rassembler les bonnes volontés.

Le projet de covoiturage pour lequel les relais d'information que sont les mairies seront sollicitées.

L'Agantic fait part de l'ouverture depuis le 1er décembre de son site Internet et invite les élus à le consulter. Après un bref débat, Monsieur le Président remercie les responsables de l'Agantic de leur présentation.

Monsieur Rigaud procède à l'appel.

La majorité des délégués étant présent le Conseil peut

délibérer.

Le compte rendu de la séance du 15novembre 2006 est adopté à l'unanimité correction faite de la présence de Monsieur Petris.

#### Ordre du jour :

Monsieur Chafiol demande au Président de pouvoir évoquer le projet « centre de création formation diffusion de l'art vivant » à Montoulieu. Cette question sera discutée en fin de Conseil au cours des questions diverses.

#### 1 - Décisions Modificatives.

Monsieur le Président expose au Conseil qu'il est nécessaire de procéder aux virements de crédits suivants :

#### Section de Fonctionnement :

Chap. 65 article 6558(autres contributions obligatoires)

Répartition 201 :-11 000€

Chap. 012 article 64131(rémunération personnel non titulaire)

Répartition 020 : +11 000€

#### Section d'Investissement :

<u>Dépenses</u>

Opération 924 « village de caractère St Martial : article 2181 – 5 000 €

Opération 925 « réalisation d'un sentier de randonnée Gorniès » : art 2315 **; + 2 000 €** 

Opération 928 « amélioration cinéma Arc En ciel » art 2313 : + 3 000 €

#### Décision modificative n°1

<u>Dépenses</u>

Opération 913 « construction des écoles de Brissac Cazilhac » art 2313 :+ **150 000€** 

Recettes

Article 10 222 (FCTVA) : + 90 000 €

Article 1641 (emprunt) opération 913 « construction des écoles de Brissac Cazilhac » : + 60 000 €

Il est précisé que la somme prélevée sur le financement des écoles privées est une somme qui ne sera pas utilisée en 2006, tous les comptes n'étant pas fournis. Les sommes nécessaires figureront au Budget 2007.

Les décisions modificatives sont votées à l'unanimité.

#### 2 - Cession de terrains au Conseil Général de l'Hérault.

Le Président présente au Conseil que le projet d'aménagement du carrefour d'accès au projet Kartix et au nouveau centre d'exploitation départemental à Brissac nécessite de transférer des emprises privées de notre Communauté vers le domaine public routier départemental. Les terrains concernés sont :

Totalité de la parcelle n°A1 55 soit 719 m²

Totalité de la parcelle n° a1 56 soit 188 m² Partie de la parcelle n° AB 11 évaluée à 4175 m²

La cession gratuite de ces terrains permettrait de simplifier l'instruction des permis de construire et le montage juridique de l'opération d'aménagement routier.

Compte tenu de l'utilité de ces aménagements et du transfert des terrains vers le domaine public routier départemental, le Président propose de les céder gratuitement au Département de L'Hérault qui se chargera de la rédaction des actes et des documents d'arpentages correspondants.

Voté à l'unanimité.

#### Questions diverses.

- Monsieur Chafiol évoque le projet de création d'un centre de création formation diffusion de l'art vivant à Montoulieu. Une première réunion de concertation a eu lieu récemment avec la DRAC, le Conseil régional Languedoc-Roussillon, le Conseil Général de l'Hérault et les promoteurs de ce projet regroupés au sein de l'association Saudade, issus de la compagnie OCirque. Ce projet figure également dans la charte de développement du Pays Aigoual Cévennes Vidourle. Après un court débat sur cette question, les élus présents estiment ce projet intéressant pour notre territoire et son développement et autorisent le Président à écrire en ce sens aux différents partenaires.
- Monsieur Jean-Pierre Gaubiac évoque la prochaine mise en vente par le Conseil Général de l'Hérault du siège de la DDE au rond point d'entrée de Ganges. Il estime que cet emplacement serait excellent pour aménager les bureaux de la Communauté de communes.
- Monsieur Petris évoque quant à lui la possibilité d'y installer une Maison de Pays et l'Office de Tourisme. Cette question sera mise à l'ordre du jour d'un prochain Bureau.
- Monsieur Lucas Faidherbe évoque l'affectation par la commune de St Julien de trois parcelles pour l'installation d'artisans. Il sollicite un courrier de la Communauté de communes indiquant que cela ne rentre pas en concurrence avec les projets de la Communauté. Monsieur Rigaud indique que précisément la récente définition de l'intérêt communautaire à laissé volontairement libres les communes pour développer ce genre d'activité. Il n'y a donc pas de problème pour adresser le courrier demandé.

#### **ETAT CIVIL**

- <sup>1</sup> Agonés - <sup>2</sup> St Bauzille - <sup>3</sup> Montoulieu -

#### **NAISSANCES**

2\*Eliott MUSCAL

Fils de Violette LECAM et Florent MUSCAL

#### **DECES**

1*ZILVELI Georges	DCD le 14/02/2007
2*DUVIVIER ép AVISSE Jeanne	DCD le 27/01/2007
2*REY René Christian	DCD le 02/02/2007
2*MEYNADIER Léa ép ROUGER	DCD le 03/02/2007
2*CARIBENT Marcel	DCD le 15/02/2007
2*VERDIE Marcel	DCD le 20/02/2007
2*DELPUECH Jeanne ép DUSFOUR	DCD le 15/03/2007
2*MALAVIEILLE Georgette ép. PINTARD	DCD le 10/04/2007
2*RASCOUSSIER Marcelle Ve DOMERGUE	DCD le 12/04/2007

## L'Agenda Manifestations prévues à ce jour

#### Scalatabel festival 2007

Pour cette 3ème et ultime ! édition, les professionnels et bénévoles des clubs « Scalata Nature » et « Escalabel » préparent un joli cocktail : challenge enfants, jeunes adultes, 'contest' ouvert à tout grimpeur confirmé, ainsi que des voies extrêmes pour quelques grands noms de l'escalade 'outdoor' actuelle : Lynn Hill (USA), Dave Graham (USA), Laurent TRIAY (France), Mariona MARTY (Espagne), Nicolas Nastorg (France), Olivier Pfersdorff (France), Luc Deventay (France),...

#### Programme:

#### Vendredi 15 juin :

16h00 : Ouverture des chantiers éphémères (invités)

48 heures pour enchaîner deux 8b+ et deux 8c!

#### Samedi 16 juin :

13h00 : Ouverture du challenge enfants (Catégories Super fourmis, Lézards, Ecureuils, Benjamins, Minimes)

14h00 : Ouverture du 'Contest' éphémère, une trentaine de voies entre 7a et 8b, pour grimpeurs confirmés

17h00 : Finales du Challenge enfants

20h00 : Repas

Projections de films (work less climb

more)

21h00 : Concerts

Chantiers éphémères (by nignt)

#### Dimanche 17 juin :

10h00 : Ouverture du challenge jeunes et adultes

(catégories cadets, Juniors, Séniors, Vétérans)

Suite et fin du 'Contest' Ephémère

16h00 : Finales Challenge jeunes et adultes

18h00 : Remise des prix, tirage de la tombola Apéro de clôture

#### 11 et 12 juillet : Festiberges 2007

Programmation : Mercredi :

17h30 : marché artisanal

Concert:

« Roultaboul et les Banaboos »

« Les Super héros »

« Lady Palavas »

#### Jeudi :

17h30 : marché artisanal

18h00: Concert:

Scène découverte avec les groupes d'adolescents de l'assos « Ad Augusta »

« Marianne et les choeurs de la Garrigue »

« Lezarder nui » – chansons Francaise

"Magik shook head" - Dixi - Jazzy

« Sigui World Musette" - Musique africaine

"Skankila" - Ska festif rock

#### **Foyer Rural:**

- repas dansant le 26 mai,

- groupe vocal du Foyer : Répertoire chansons française le 21 juin,

Repas Animation Loto: fin juillet.

25 au 29 avril : Centre Culturel de Ganges : Cirque itinérant sur les Berges de l'Hérault, 11-12-13 mai : Braderie à la Salle polyvalente 17 mai et 21 juin : Conférence sur le Cerveau – Salle polyvalente – Contact : Hoka Hey – Mme NAVEL

30 juin : Spectacle de fin d'année : K'Danse 4 et 5 août : Fête votive – Contact : le Comité

des fêtes

19 août : Les Foulées du Thaurac

#### OMSC: Accueil de Loisirs:

- tous les mercredis de 07h45 à 18h00 avec Lara.

 pendant les vacances de juillet de 08h30 à 18h00.

Contact: 04.67.73.37.68

9		Α	В	С	D	E	F	G	Н
Solution des mots croisés page	1	С	E	V	E	N	N	E	s
	2	L	1	Α	N	E	s		Α
	3	0	D	1	L	E		С	V
	4	С	E	N	E		0	R	Α
	5	Н	R		V	A	R	A	N
	6	Α	s	s	E	R	V	1	E
	7	R		s	E	М	E	E	s
	8	D	0		S	E	T	S	

#### Parlons cette fois du mot « BOUT »

Avant vécu iusqu'à maintenant, un respectable nombre d'années, sur ce bout de terre de France, qu'est notre cher village. St Bauzille de Putois, situé en bout du département de l'Hérault, je pense y avoir séjourné un bon bout de temps, et je me dis qu'au bout du compte, je ne suis peut-être pas tout à fait au bout du rouleau, mais soyons objectif, nul ne peut prévoir ce qui peut vous arriver à tout bout de champ. Je profite donc du bout qui reste pour continuer à pondre quelques bouts d'articles sur « Lo Publiaîre », en utilisant cette fois le mot « bout » que l'on emploie souvent, et que j'ai au bout des lèvres, de mon stylo aussi. Je vais maintenant l'évoquer dans certaines circonstances. Par exemple, vovez-vous, lorsque l'on est à bout de nerfs, si l'on ne vient pas à bout des choses, dont on voudrait

venir à bout, l'on insiste bout. jusqu'au pour parvenir. Peut-être n'a t'on pas pris le bon bout. On aurait pu faire un bout d'essai, afin d'arriver au bout de ses peines. Finalement, s'y escrimant sans résultat, on en arrive à être à bout de patience et on met les bouts, pour tout oublier. Dans la vie courante, il y a des personnes qui ont du mal à joindre les deux bouts, pour arriver en fin de mois. D'autres font des économies de bouts de chandelles. Il y a ceux qui gaspillent en brûlant les chandelles par les deux bouts. Les plus fortunés ont tiré le bon bout, n'ont pas un bout de souci à se faire, n'ayant pas à compter sur le bout du doigt. Parfois, au cours de discussions diverses, on peut avoir les mots au bout de la langue, sans parvenir à les prononcer correctement, ou bien être à cours d'arguments, répondre du bout des lèvres, ou bien encore s'en tirer du bout des pieds. cours des Aπ pédestres. randonnées nombreuses et en vogue à l'heure actuelle. les marcheurs font un bon bout de chemin ensemble, un bout de causette aussi. Au bout de quelques kilomètres, on peut s'accorder un bout de temps de repos si l'on est à bout de souffle. Il faut tout de même arriver en bout de randonnée. Il v a des personnes qui, par curiosité, mettent le bout du nez à la fenêtre, pour renifler ce qui peut se passer au dessous et ensuite raconter un bout de trop. D'autres, par contre, veulent pas montrer le bout de leur nez, en plusieurs occasions. On peut mettre le bout du nez au vent pour savoir d'où il vient. Il y a ceux qui ne voient pas plus loin que le bout de leur nez. Les timides, en baissant la tête, regardent le bout de leurs chaussures. Parfois, pousse quelqu'un à bout, en lui faisant un mauvais bout de conduite. On peut aller au bout de ses idées, aller au bout de sa carrière. Arriver au bout du tunnel si l'on est dans le noir. Des intrépides, des aventuriers, voudraient aller au bout du monde. A d'autres moins vaillants, on entend leur dire pour les encourager à aller dans un site peu éloigner : « ce n'est quand même pas le bout du monde ».

J'en arrive au bout de mon article, étant à bout d'inspiration, et pourtant il y aurait des bouts de choses à dire. Vous en jugerez avec la belle histoire de Raymond DEVOS « Le Bout du Bout ».

Louis OLIVIER

#### Le Bout du Bout

L'autre jour, je taillais un morceau de bois, mon pianiste me dit : « Voulez-vous me passer ce bout de bois, s'il vous plait ?

Je lui dis : Lequel des deux bouts ?

Il me dit : Je ne vois qu'un bout de bois!

Je lui dis : Parce que vous vous exprimez mal ! Un bout de bois, ça a deux bouts. Il ne faudrait pas dire « Un bout de bois » mais « Les deux bouts d'un bois ».

Il me dit : « Les deux bouts d'un bois, ça sonne curieux, j'ai toujours appelé un bout de bois, un bout de bois, moi. Alors, passez moi ce bout de bois ! Je lui passe le bout de bois, il prend le bout, tire dessus et me dit : « Lâchez l'autre bout »

Je lui dis: Vous voyez bien qu'il y a deux bouts.

Il me dit : Bon, puisqu'il y a deux bouts, gardez ce bout là ! Ca nous fera chacun un bout.

Je lui dis: Non! Ça nous fait encore deux bouts. Hein? Vous avez compris ça. Si vous cassez le bout de bois en deux, il y a encore deux bouts à chaque bout. Vous avez compris ça? Un bout, c'est irréductible, vous ne pouvez pas supprimer le bout d'un bout, ou alors il faut supprimer le bout entier. Prenons un bout de machin, vous coupez le bout du machin, il reste encore un bout au bout du machin. Vous n'avez pas compris ça? Prenons un bout de fil, de fil de téléphone par exemple. Bon! Vous coupez le bout, il y a encore quelqu'un au bout du fil. Vous pouvez prendre mon raisonnement par tous les bouts, il se tient.

#### Raymond DEVOS